

L'initiative Science Based Targets

GUIDE PRATIQUE
POUR LA DÉFINITION D'OBJECTIFS CARBONE
ALIGNÉS SUR LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES





Avec le soutien de



COMITÉ DE RÉDACTION

Charlotte FREROT
Alice GUILLERMIER
Ciprian IONESCU
Eva KRUG

REMERCIEMENTS

Pour leur participation active dans cette publication et pour leurs conseils avisés,
le Global Compact France et Compta Durable remercient :

Dorothee BERNIER
Tara BURKE
Jérôme COURCIER
Morgane GRAFFION
Philippine HUC
Heidi HUUSKO
Léa LIM
François-Xavier MORVAN
Sébastien PELLION
Aurélie PONTAL
Anthony RATIER

Date de publication : Avril 2017.

Proposition de citation : Global Compact France et Compta Durable, 2017.

Guide pratique pour la définition d'objectifs carbone alignés sur les connaissances scientifiques.

L'initiative Science Based Targets. Global Compact France, Paris. 64p.

Couverture : Lac gelé, Islande.

Graphisme : Mathilde Quéval ■ www.mathilde-queval.com

Impression : Chauveau

Édito

L'Accord de Paris, adopté à la suite de la COP 21, démontre la volonté politique internationale de répondre résolument à la menace de dérèglements climatiques irréversibles. Premier accord universel sur le climat, il prévoit de limiter l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux températures préindustrielles. Jamais un tel engagement des États, ni une telle mobilisation des entreprises, des investisseurs, des villes, des régions, et de la société civile n'avaient jusqu'alors été observés.

Sa récente entrée en vigueur marque un basculement profond de l'économie mondiale, à travers l'initiation d'une dynamique pérenne. Il n'est désormais plus question de savoir si nous nous dirigeons vers une société neutre en carbone, mais de savoir comment.

Ce n'est qu'au travers d'une action collective, émanant de l'ensemble des organisations, que la trajectoire préconisée par la communauté scientifique pourra être suivie. La COP 22 a permis des avancées significatives en ce sens, soulignant notamment le rôle clé de la société civile et du secteur privé dans l'atteinte des engagements gouvernementaux, et révélant leur capacité de leadership en termes de transition bas carbone. Il est maintenant impératif d'accélérer la définition et le déploiement par les entreprises de stratégies climatiques significatives, c'est-à-dire qui permettent le respect des seuils écologiques.

Aligner ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) sur les connaissances scientifiques, pour s'assurer que l'entreprise contribue effectivement au respect du seuil de 2°C, tel est le projet ambitieux et exaltant porté par l'initiative Science Based Targets (iSBT).

Le Global Compact France, réseau local officiel du Global Compact des Nations Unies, a souhaité proposer un guide clair, pédagogique, et opérationnel, afin d'initier un engagement massif des entreprises francophones auprès de l'iSBT. Premier cabinet d'expertise comptable indépendant dédié à la comptabilité (socio)environnementale,



Charlotte Frérot
Secrétaire générale du
Global Compact France



Hervé Gbego
Président de
Compta Durable

Compta Durable a mis ses compétences techniques à ce profit, dans l'optique de diffuser le concept fondamental « d'objectif aligné sur les connaissances scientifiques » et de rendre accessibles les approches préconisées par l'iSBT.

Comment décliner les objectifs mondiaux de réduction des émissions de GES dans chaque entreprise de manière équitable et efficace ? Plus précisément, certaines régions du monde ou certains secteurs devraient-ils contribuer plus que d'autres aux efforts de décarbonisation ? Et au sein de ces sous-ensembles, comment répartir le budget d'émissions entre les différentes entreprises ? Cette publication ambitionne d'apporter des réponses claires à ces questions, en présentant le fonctionnement de l'iSBT, et en exposant la méthodologie, les approches, et les méthodes préconisées par l'initiative. Grâce également aux témoignages d'entreprises pionnières, nous espérons que vous y trouverez l'inspiration qui précède l'engagement, et les bases pour initier un travail d'élaboration d'objectifs carbone significatifs.

Très bonne lecture à tous !

Sommaire

INTRODUCTION

7

La science en appui des politiques climatiques : les consensus scientifiques du GIEC

8

L'initiative Science Based Targets : historique, organisation, perspectives

10

1

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ÉTAT DES LIEUX DES STRATÉGIES CARBONE

13

1.1. Les limites des engagements pris par les États
(Intended Nationally Determined Contributions - INDCs)

14

1.2. Les entreprises : acteurs clés de la lutte
contre les changements climatiques

16

2

RÉCONCILIER POLITIQUES CLIMATIQUES ET PRÉCONISATIONS SCIENTIFIQUES

L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS

21

2.1. Présentation générale de l'initiative Science Based Targets

22

2.2. Pourquoi s'engager dans l'initiative Science Based Targets ?

24

2.3. Processus d'engagement et de validation auprès de
l'initiative Science Based Targets

26

3

DÉCLINER UN OBJECTIF GLOBAL EN CIBLES CARBONE INDIVIDUELLES

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS

31

- 3.1. Présentation de la méthodologie générale 33
- 3.2. Budget carbone 34
- 3.3. Scénario mondial d'émissions de GES 35
- 3.4. Allocation des émissions de GES au sein d'un niveau de désagrégation 37

4

ÉLABORATION D'UNE CIBLE CARBONE ALIGNÉE SUR LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

LES SEPT MÉTHODES PRÉCONISÉES PAR L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS

41

- 4.1. Répartition des méthodes de l'initiative Science Based Targets
par « approche » 43
- 4.2. Les méthodes préconisées par l'initiative Science Based Targets : une typologie 47
- 4.3. Sélection d'une méthode adaptée à l'entreprise 50

ANNEXES

53

- Contenu du Manuel de l'iSBT pour l'établissement de cibles carbone 54
- Liste des acronymes 57
- Liste des entreprises engagées dans l'initiative Science Based Targets 58
- Bibliographie 60



INTRODUCTION

LA SCIENCE EN APPUI DES POLITIQUES CLIMATIQUES : LES CONSENSUS SCIENTIFIQUES DU GIEC

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) est créé en 1988 par deux institutions des Nations Unies : l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles, et les stratégies d'adaptation ou d'atténuation possibles.

Son ambition n'est pas de formuler des recommandations mais de rendre accessibles des données scientifiques complexes afin de faciliter l'action politique.

Dans son 5^{ème} rapport d'évaluation (GIEC, 2014), le GIEC a identifié quatre trajectoires possibles d'évolution des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère (cf. Figure 1). Trois d'entre elles ne permettent pas de maintenir, à terme, l'élévation de la température moyenne mondiale en dessous des 2°C (et s'éloignent d'autant plus d'un objectif de 1,5°C) par rapport aux températures préindustrielles. Un seul scénario – le scénario RCP 2.6¹ – offre une issue optimiste grâce au contrôle

des émissions et permet ainsi de garantir le maintien des conditions d'habitabilité de la Terre. Il suppose cependant un ralentissement considérable et rapide des émissions de GES jusqu'à l'atteinte de la neutralité carbone au cours de la deuxième moitié de notre siècle (cf. Figure 2 p.9).

#NeutralitéCarbone

Le carbone émis dans l'atmosphère est naturellement régulé par ce que l'on qualifie de « cycle du carbone ». Cela traduit notamment le fait que les émissions atmosphériques sont absorbées par des phénomènes tels que la croissance de la biosphère (sur les continents) et du phytoplancton (dans les océans) par la réaction de photosynthèse. Également bien connue, la diffusion du CO₂ de l'atmosphère vers les océans représente une part d'absorption importante de ces émissions. Or, les activités humaines ont fortement amplifié les émissions de GES et déséquilibré ce cycle. La neutralité carbone correspond à l'intégration de ces activités dans le cycle du carbone de manière à ce que l'intégralité des émissions soit absorbée.

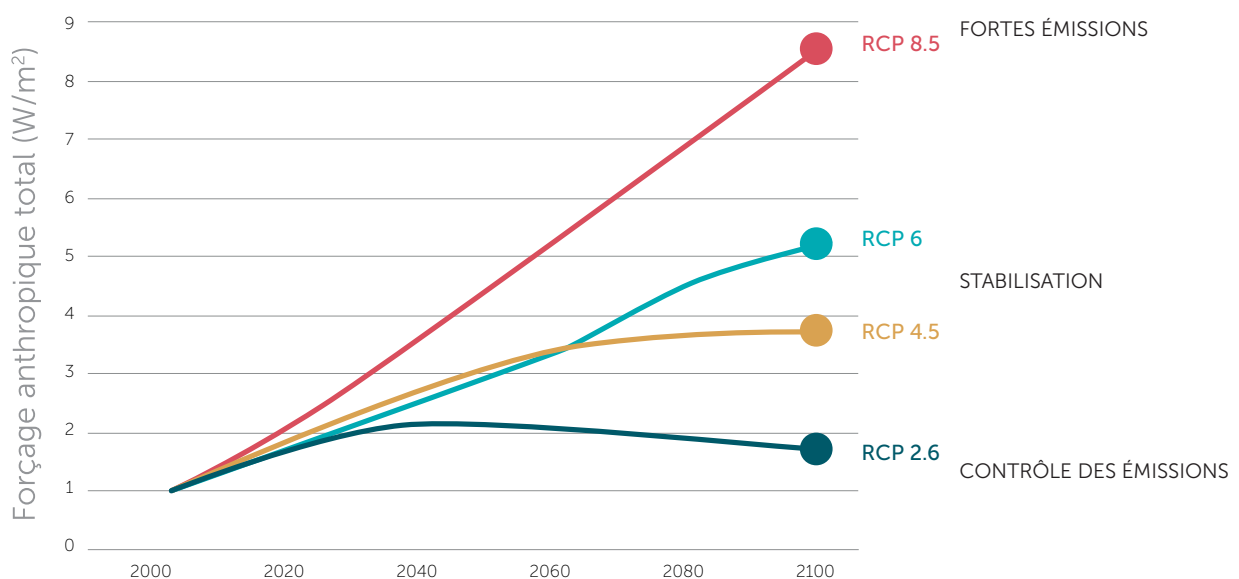


Figure 1 Évolution de la perturbation radiative pour différentes trajectoires d'évolution des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (Braconnot, 2014)

1 ■ RCP 2.6 : trajectoire de concentration de GES dans l'atmosphère équivalent à un forçage radiatif maximal de 2,6 Watt par m² (un forçage représente une perturbation - naturelle ou anthropique - du bilan radiatif de la planète, c'est-à-dire de l'équilibre entre le rayonnement solaire entrant et le rayonnement infrarouge sortant de l'atmosphère).

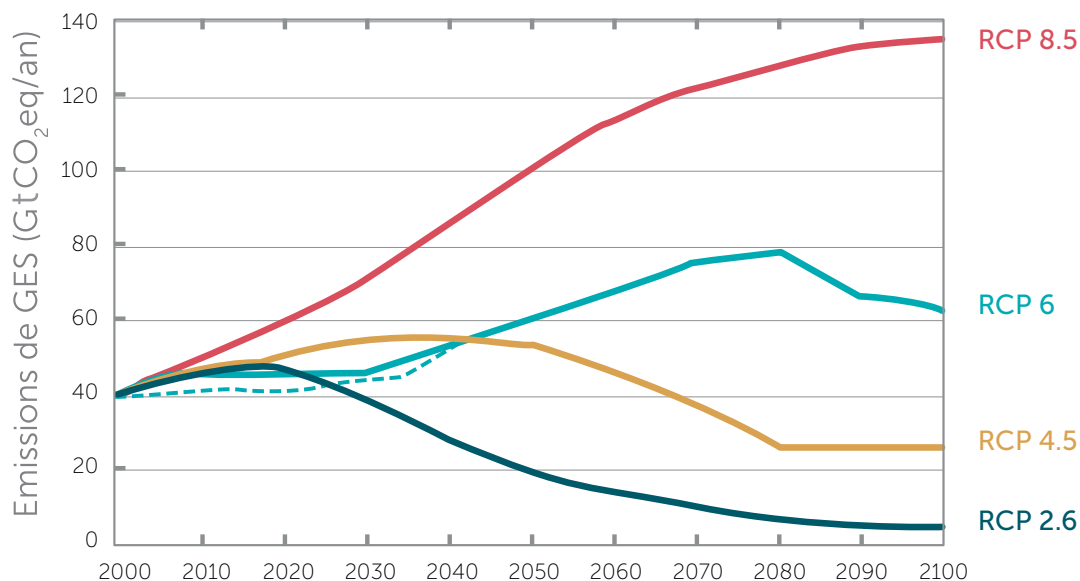


Figure 2 Trajectoires d'émissions de GES relatives aux différents scénarios RCP² du GIEC (Meinshausen et al., 2011)

Réussir à maintenir la température mondiale sous le seuil des 2°C nécessite donc de déterminer des objectifs de réduction des émissions qui soient extrêmement ambitieux, en comparaison des pratiques actuelles. Pour pouvoir se réaliser, le scénario RCP 2.6¹ suppose les efforts combinés d'une multitude d'acteurs : des États aux entreprises, en passant par la société civile et le secteur de la finance. Ce dernier secteur mérite en effet d'être mentionné au vu du levier considérable qu'il peut représenter, en concrétisant efficacement la nécessaire transition écologique par l'orientation des investissements vers les technologies propres et renouvelables.

Le budget d'émissions de GES consommable d'ici 2100, pour respecter la trajectoire 2°C, s'élève à environ un milliard de tonnes de carbone (sachant que plus nos émissions sont conséquentes et tardent à diminuer, plus l'effet sur le réchauffement du climat est important).

Dès lors, la question centrale des politiques climatiques visant à respecter les seuils critiques d'élévation des températures mondiales est celle de la répartition dans le temps de ce budget carbone, en fonction des responsabilités différenciées des organisations.

#BudgetCarbone

Le « budget carbone » de la planète représente la quantité de carbone équivalent au total de GES pouvant être émis dans la limite des 2°C d'élévation de la température moyenne mondiale. On parle également de « budget d'émissions ». La communauté scientifique internationale estime ce budget à un milliard de tonnes de carbone³.

Il n'est en effet pas légitime de définir des objectifs de réduction des émissions de GES qui soient uniformes à l'ensemble des organisations au vu de la disparité de leur contribution actuelle et passée à l'accumulation de GES dans l'atmosphère, et de leurs capacités techniques et financières à réduire ces émissions.

Ainsi, de la même manière qu'au niveau des négociations climatiques internationales entre les États, la question de la répartition des engagements de réduction entre les entreprises se pose : comment décliner les objectifs de réduction des émissions de GES dans chaque entreprise de manière juste et efficace ? Certains secteurs ou certaines régions devraient-ils contribuer plus que d'autres ? Et en leur sein, comment définir équitablement un budget d'émissions pour chaque entreprise ?

2 ■ Representative Concentration Pathway (trajectoire représentative d'une concentration d'émissions de GES dans l'atmosphère)

3 ■ Infographie The Global Carbon Budget (WRI) : www.wri.org/sites/default/files/WRI13-IPCCinfographic-FINAL_web.png

L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS : historique, organisation, perspectives

L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS (ISBT) EST UN PROJET CONJOINT DU CARBON DISCLOSURE PROJECT (CDP), DU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES, DU WORLD RESOURCES INSTITUTE (WRI) ET DU WORLD WIDE FUND (WWF).

L'INITIATIVE VISE À ENCOURAGER LES ENTREPRISES À DÉFINIR DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION (AUSSI APPELÉS CIBLES DE RÉDUCTION) DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EN COHÉRENCE AVEC LES PRÉCONISATIONS SCIENTIFIQUES.

IL S'AGIT DE PROMOUVOIR DES STRATÉGIES ALIGNÉES SUR LE NIVEAU DE DÉCARBONISATION REQUIS POUR MAINTENIR L'AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES MONDIALES EN DEÇA DE 2°C, VOIRE EN DEÇA DE 1,5°C⁴,

PAR RAPPORT AUX TEMPÉRATURES PRÉINDUSTRIELLES, CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC).

Lors de la COP 22 de Marrakech, qui s'est déroulée en novembre 2016, 200 entreprises étaient engagées dans l'initiative (dont 18 entreprises françaises), parmi lesquelles 26 ont vu leurs objectifs validés par l'ISBT.

L'ISBT s'est donnée pour mission de développer des outils, de conseiller, et de fournir les éléments de communication nécessaires pour rendre accessibles les connaissances scientifiques sur les sujets climatiques, permettant ainsi la construction de cibles de réduction d'émissions de GES significatives. L'objectif de l'initiative est de donner aux décideurs les moyens de proposer et d'appliquer des stratégies carbone cohérentes au sein de leur entreprise.

Au cœur de l'ISBT, un groupe d'experts composé essentiellement de spécialistes de la responsabilité sociétale des entreprises (le Technical Advisory Group) fournit un appui technique à l'initiative.

L'ISBT poursuit l'objectif de faire de la définition et de l'application de cibles alignées sur la science une pratique courante des entreprises dans les prochaines années. D'ici 2018, l'initiative vise l'engagement de plus de 250 entreprises et la validation des stratégies carbone d'au moins 100 d'entre elles.

4 ■ Des scénarios additionnels seront prochainement développés, conformément à l'Accord de Paris, afin de poursuivre les efforts pour limiter l'élévation de température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

#LesFondateurs

de l'initiative Science Based Targets



■ CDP

Le Carbon Disclosure Project⁵ est un organisme international à but non lucratif qui fournit le seul système mondial permettant aux entreprises et aux villes de mesurer, de divulguer, de gérer et de partager des informations environnementales. Ces connaissances permettent aux investisseurs, aux entreprises et aux gouvernements d'atténuer les risques découlant de l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles et d'identifier les opportunités d'adoption d'une approche responsable et soutenable.



■ UN Global Compact

Le Global Compact des Nations Unies⁶ rassemble 12 000 entreprises et organisations dans 170 pays autour de dix principes universellement reconnus, constituant ainsi la plus large initiative de responsabilité sociétale dans le monde. Avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et la CNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques), elle pilote Caring for Climate⁷, le réseau mondial des entreprises engagées en faveur du climat.



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

■ WRI

La World Resources Institute⁸ est une organisation mondiale de recherche qui se focalise sur l'articulation entre l'environnement et le développement socio-économique de nos sociétés. Cette organisation travaille en relation étroite avec les entreprises et la société civile pour donner lieu à des actions en faveur de projets porteurs de sociétés plus durables.



■ WWF

Avec plus de 5 millions d'adhérents et un réseau mondial actif dans plus de 100 pays, le WWF⁹ est l'une des organisations indépendantes de conservation de la nature les plus importantes et les plus expérimentées au monde. Sa mission consiste à stopper la dégradation de l'environnement naturel de la planète et à construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant l'utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en promouvant la réduction de la pollution et du gaspillage.

5 ■ Site officiel du CDP : www.cdp.net/fr

7 ■ Site officiel de Caring for Climate : caringforclimate.org

9 ■ Site officiel du WWF : www.worldwildlife.org

6 ■ Site officiel du UN Global Compact : www.unglobalcompact.org

8 ■ Site officiel du WRI : www.wri.org



1

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

État des lieux des stratégies carbone

1.1

LES LIMITES DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES ÉTATS (INTENDED NATIONALLY DETERMINED CONTRIBUTIONS - INDCs)

Pour la première fois depuis l'adoption du protocole de Kyoto (protocole qui prendra fin en 2020), les principaux États de la planète se sont entendus lors de la COP 21 sur un ensemble d'engagements à tenir afin de lutter contre les changements climatiques en signant l'Accord de Paris.

Contrairement aux négociations précédentes centrées sur des décisions descendantes (top-down), imposées aux États selon un objectif de réduction des émissions mondiales de GES à respecter, la COP 21 a permis aux différentes parties de proposer des engagements volontaires, favorisant la collaboration. À l'heure à laquelle est rédigé ce document, l'effet induit de ce processus ascendant (bottom-up), c'est-à-dire le cumul des engagements pris par

les États ou Intended Nationally Determined Contributions (INDCs), ne permet pas un maintien de la température moyenne mondiale en deçà de 2°C. La Figure 3 illustre ce constat : l'ensemble des engagements pris par les États a pour conséquence d'atténuer l'augmentation des émissions de GES (trajectoire jaune), mais insuffisamment pour pouvoir espérer inscrire la trajectoire d'émissions dans un scénario de hausse des températures limité à 2°C et a fortiori à 1,5°C (respectivement trajectoires bleue et verte), avant 2020.

Selon le World Resources Institute (WRI), les INDCs actuels conduisent à un scénario d'élévation de la température moyenne de la Terre compris entre 2.7°C et 3.7°C (niveau de confiance : moyen) au cours de ce siècle.¹⁰

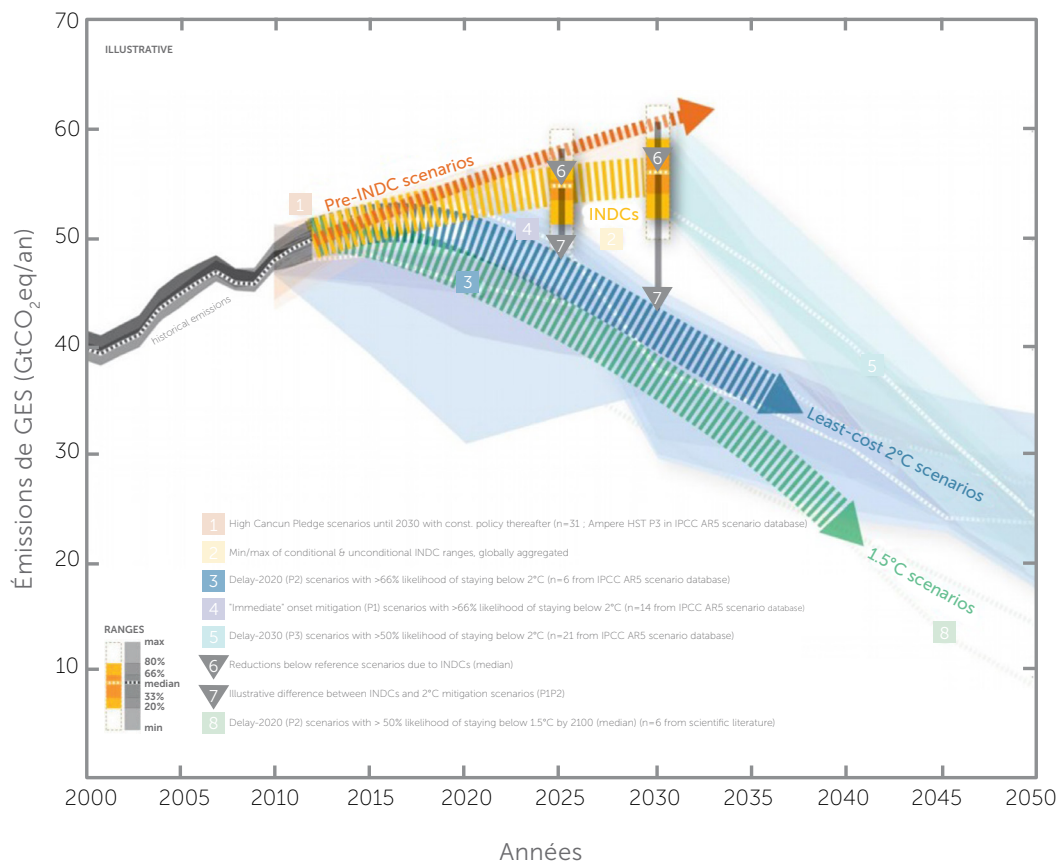


Figure 3 Comparaison des niveaux mondiaux d'émissions de GES résultant de la mise en œuvre des INDCs et des scénarios de hausse des températures de 1,5°C et 2°C (UNFCCC, 2016)



#AciditéDesOcéans

Le réchauffement atmosphérique n'est pas le seul impact direct de nos émissions de GES. L'augmentation de l'acidité des océans, autre conséquence directe des émissions de CO₂ anthropiques dans notre atmosphère, pourrait se révéler encore plus alarmante que le réchauffement atmosphérique. En effet, l'océan, qui produit environ 50 % de l'oxygène que nous respirons et absorbe 25 % de nos émissions de CO₂, voit ses écosystèmes se dégrader (les espèces animales et végétales étant extrêmement sensibles aux variations de pH) et ses capacités de régulation du climat se résorber sous l'effet de cette acidification. Dans ce contexte, un rapport supplémentaire viendra éclairer les liens entre les changements climatiques, les océans, et la cryosphère (composante du système Terre constituée par l'eau sous forme solide existant sur la surface des continents, dans les sols et sur les océans) lors de la prochaine restitution du GIEC, comme l'avaient notamment demandé la France, la Principauté de Monaco, l'Espagne, la Chine et les États-Unis.

1.2

LES ENTREPRISES : ACTEURS CLÉS DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

COMME SOULIGNÉ PAR L'ACCORD DE PARIS, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE SECTEUR PRIVÉ ONT UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER POUR RÉALISER — VOIRE DÉPASSER — LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES GOUVERNEMENTS À TRAVERS LEURS CONTRIBUTIONS NATIONALES (INDCs). SI L'ACCORD DE PARIS MARQUE AINSI LE COMMENCEMENT D'UNE NOUVELLE ÈRE, SEUL UN EFFORT COLLECTIF ÉMANANT DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS PERMETTRA D'ATTEINDRE UNE ÉCONOMIE NEUTRE EN CARBONE. POUR CE FAIRE, IL EST NÉCESSAIRE DE CONFORTER LES AMBITIONS ET D'ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES STRATÉGIES CARBONE DES ORGANISATIONS.

La responsabilité des entreprises dans les enjeux climatiques

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) étant influencées pour l'essentiel directement ou indirectement par les activités des entreprises, ces dernières ont un rôle primordial à jouer pour préserver le climat et réussir la transition vers une économie bas carbone.

Les émissions de GES mondiales peuvent être réparties par secteur d'activité économique. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) établit ainsi 7 secteurs (cf. Figure 4 p.17) : le secteur lié à l'utilisation des sols (incluant l'utilisation des terres, leur changement d'utilisation et le secteur de la forêt : UTCF), le secteur du bâtiment, la production d'électricité et de chaleur, le secteur des transports, le secteur des déchets, le secteur de l'industrie, et celui de l'énergie.

#Responsabilité

1000 entreprises parmi les plus émettrices sont responsables de 20 % des émissions de GES au niveau planétaire (Science Based Targets initiative, 2016).

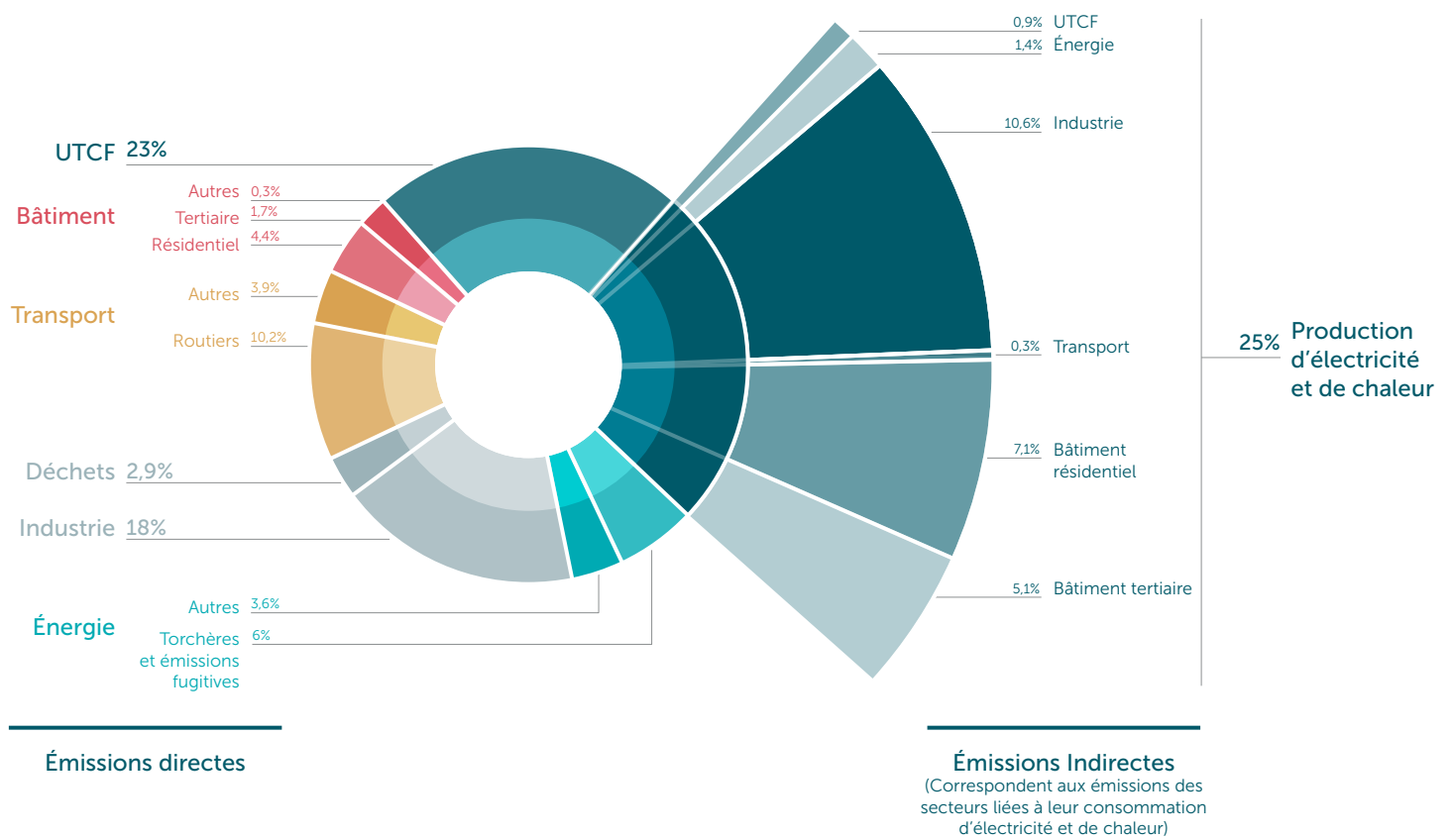


Figure 4 Répartition mondiale des émissions de GES par secteur d'activité en 2010
(Commissariat général au développement durable et al., 2015)

Les entreprises s'engagent face aux défis et enjeux climatiques...

De plus en plus d'entreprises font l'inventaire de leurs émissions de GES, ce qui représente une première étape nécessaire au passage à l'action. Un bon indicateur de cette tendance est fourni par le Carbone Disclosure Project (CDP) : en 2016, les objectifs de plus d'un millier d'entreprises ont conduit à un recensement total de 12 % des émissions de GES mondiales (Science Based Targets initiative, 2016).

Selon le CDP, 80 % des 500 entreprises les plus émettrices se sont fixées des cibles de réduction de leurs GES ou de gestion de l'énergie en 2015. Ces données prouvent l'investissement croissant du secteur privé, qui identifie progressivement l'action climatique comme étant une source d'opportunités économiques et comme vecteur de sa pérennité sur le long terme.

Pour autant, l'atteinte de ces cibles de réduction peut-elle conduire à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux températures préindustrielles ?

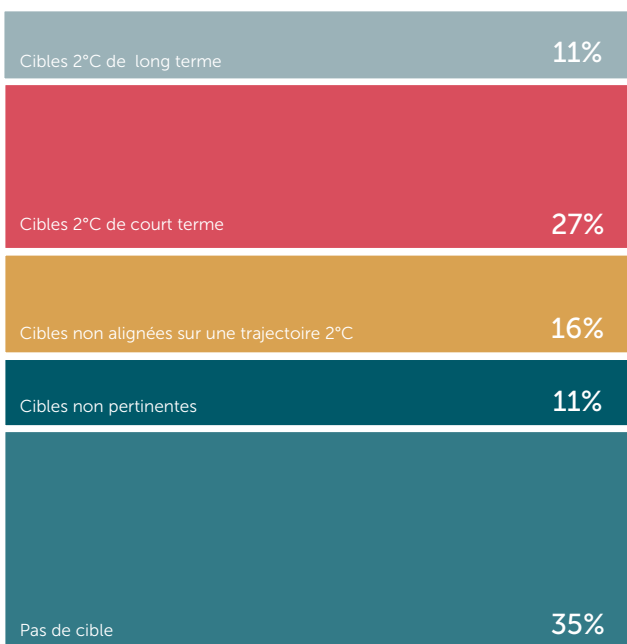


Figure 5 Analyse des cibles carbone d'un échantillon de 70 entreprises parmi les plus émettrices au sein du Carbone Disclosure Project (Science Based Targets initiative, 2016)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Dès 2008, **Kellogg's** définissait des cibles ambitieuses pour les scopes 1, 2 et 3 (cf. #Scopes, p.19). L'entreprise s'est ensuite engagée dans l'initiative Science Based Targets (iSBT) afin de renforcer ses engagements et d'entreprendre une action de long terme en cohérence avec les ambitions des gouvernements impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique, avec pour perspective la COP 21. Ces objectifs ont été validés dès le 17 mars 2015 par l'iSBT¹¹.

Dans le cas de **Pfizer** également, la définition de cibles basées sur les données du GIEC permettait de compléter les objectifs existants, de donner une dimension plus mondiale à son action, et représentait un nouveau défi pour l'entreprise¹².

...mais elles doivent aller plus loin

Si le champ d'action et la vivacité des engagements du secteur privé se sont largement amplifiés, ces derniers ne sont pas, dans la grande majorité des cas, directement reliés aux connaissances scientifiques.

Pour preuve, en se basant sur les données du CDP présentées précédemment, seulement 11 % des 500 entreprises citées ont un objectif de long terme considéré comme cohérent en vue de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C (cf. Figure 5).

Si de nombreuses entreprises ont déjà défini des cibles de réduction d'émissions de GES, considérer les connaissances scientifiques consolide ces objectifs et garantit la mise en place d'actions contribuant effectivement au maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C.

11 ■ Science Based Targets case study : Kellogg Company sciencebasedtargets.org/wp-content/uploads/2016/06/Case-study_Kellogg_6-6-16.pdf

12 ■ Science Based Targets case study : Pfizer sciencebasedtargets.org/wp-content/uploads/2016/06/Case-study_Pfizer_9-6-16.pdf



Relever le défi climatique nécessite une transformation profonde des sociétés humaines, de leurs économies, de leurs modes de production et de consommation. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des modèles économiques ambitieux et durables pour rendre viables les activités des entreprises. Il s'agit de parvenir en 2100 à n'émettre aucune émission de GES nette pour maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale en deçà de 2°C (voire 1,5°C) par rapport aux températures préindustrielles.

Si les entreprises n'ont pas nécessairement les compétences scientifiques en interne, elles peuvent s'appuyer sur de nombreux acteurs et coalitions pour trouver des solutions qui soient en adéquation avec leurs enjeux et secteurs d'activités. C'est dans cette perspective que l'ISBT s'est donnée la mission ambitieuse d'encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de GES en cohérence avec les préconisations scientifiques, et de les accompagner dans la mise en œuvre et la validation de leurs stratégies carbone.

S'engager sur cette voie garantit également de répondre aux attentes des parties prenantes des entreprises à court et à long terme, et de rester ainsi en phase avec les attentes de la société.

Face à ces considérations, les acteurs de l'ISBT et leurs partenaires aspirent à accompagner davantage les entreprises et à faciliter une dynamique responsable et efficace devant l'urgence climatique.

#Scopes

Lors de la définition du bilan carbone d'une entreprise, ses émissions de GES sont mesurées sur trois périmètres distincts :

■ Le scope 1 : les émissions directes

Le scope 1 correspond aux émissions de GES directement liées à la fabrication du produit.

■ Le scope 2 : les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

Le scope 2 est relatif aux émissions indirectes de GES liées à la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication du produit. Les émissions induites par l'électricité consommée par les usines lors de la production seront par exemple comptabilisées dans le scope 2.

■ Le scope 3 : les autres émissions indirectes

Le scope 3 correspond aux émissions indirectes de GES liées aux autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, utilisation, fin de vie, etc.). Les méthodes de l'ISBT concernant le scope 3 sont actuellement en développement (cf. #Scope3, p.28).



2

RÉCONCILIER POLITIQUES CLIMATIQUES ET PRÉCONISATIONS SCIENTIFIQUES

L'initiative Science Based Targets

2.1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS

L'initiative Science Based Targets (iSBT) a pour objectif de promouvoir l'adoption, par les entreprises, de stratégies carbone alignées sur les connaissances scientifiques, c'est-à-dire visant un niveau de décarbonisation cohérent avec un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C (voire 1,5°C) par rapport aux niveaux préindustriels. Pour répondre à cet enjeu, l'iSBT identifie et promeut des approches innovantes permettant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ambitieux et significatifs, cohérents avec leur secteur d'activité, et appelle les entreprises à s'engager en soumettant ces objectifs à validation.

L'iSBT identifie sept méthodes permettant de définir de tels objectifs. Elles proviennent d'horizons divers : laboratoire de recherche, entreprise, expertise privée ; l'iSBT étant également à l'origine de l'une d'entre elles.

Chaque méthode repose avant tout sur la répartition dans le temps du budget carbone (cf. #BudgetCarbone, p.9) par le choix d'un scénario mondial d'émissions de GES adapté

à une trajectoire 2°C, notamment parmi ceux proposés par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). La méthode adoptée permet ensuite de désagréger ce scénario mondial en scénarios spécifiques (géographiquement ou sectoriellement), puis d'attribuer à chaque acteur économique un objectif carbone adapté.

Dans son 5^{ème} rapport d'évaluation (GIEC, 2014), le GIEC établit notamment qu'une réduction des émissions planétaires de GES comprise entre 41 et 72 % en 2050 par rapport à 2100 serait favorable à un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale à 2°C (cf. Figure 6). Une entreprise souhaitant s'engager auprès de l'iSBT peut ainsi définir son budget carbone en inscrivant son élaboration dans cet intervalle de réduction des émissions de GES mondiales.

Dans l'hypothèse où toutes les entreprises emploieraient une méthode harmonisée pour définir leurs stratégies carbone, la dynamique qui en résulterait serait alors favorable à un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale en dessous des 2°C, conformément aux scénarios les plus ambitieux définis par le GIEC.

Températures (°C)

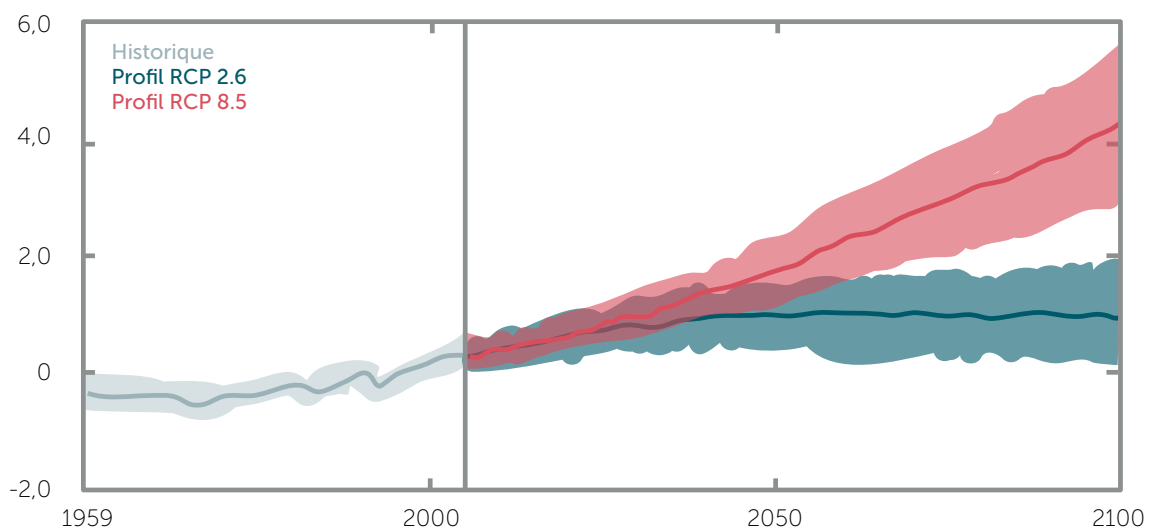


Figure 6 Projection de la température moyenne mondiale selon différents scénarios (Commissariat général au développement durable et al., 2015)



« Il n'y a pas
de planète B »

Slogan utilisé lors de la marche du peuple pour le climat
à New York en septembre 2014

2.2

POURQUOI S'ENGAGER DANS L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS ?



• PÉRENNISER L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE :

Les entreprises cherchent à sécuriser leur approvisionnement en matières premières et en ressources énergétiques sur le long terme. L'ensemble des secteurs et des entreprises est ainsi potentiellement impacté par les conséquences des changements climatiques. S'inscrire dans la trajectoire 2°C et engager largement les autres acteurs économiques dans cette voie est avant tout la garantie de ne pas compromettre la poursuite de leurs activités.

« Nous nous sommes déjà engagés à fixer des cibles pour les scopes 1, 2 et 3 et nous avons décidé que nous voulions y incorporer la science, rendant ainsi notre cible très justifiable. C'était aussi un moyen pour nous de continuer à imposer notre leadership. Et, bien sûr, il y a un gros avantage comme nous avons besoin d'assurer un accès sur le long terme aux ingrédients et aux ressources dont nous avons besoin pour nos produits. »

Amy Braun, Directrice RSE de Kellogg's.

« Agir en faveur du climat n'est pas une option. La mobilisation collective est urgente. Si les produits de qualité que nous fournissons à nos clients deviennent des ressources rares, voire disparaissent, nous viendrons nous aussi à disparaître. »

Georges Plassat, PDG du groupe Carrefour



• STIMULER L'INNOVATION :

La transition vers une économie sobre en carbone catalyse le développement de nouvelles technologies et pratiques opérationnelles. Les entreprises qui se dotent aujourd'hui d'objectifs de réduction des émissions de GES ambitieux se retrouveront demain à la pointe de l'innovation et des mutations de notre société.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'adoption de cibles alignées sur la science a motivé l'innovation au sein de l'entreprise **Kellogg's**. Par exemple, l'installation de piles à combustible générant de l'électricité dans la fabrique de gaufres de San José, aux États-Unis, a été directement initiée dans le cadre d'une réduction ciblée des émissions. Ces cibles et leur mise en œuvre ont motivé l'équipe en charge du développement durable de l'entreprise et les managers œuvrant tout au long de la chaîne de valeur à explorer des pistes sortant du cadre habituel, stimulant l'innovation.



• **RÉALISER DES ÉCONOMIES ET RENFORCER SA COMPÉTITIVITÉ :**

La définition d'objectifs ambitieux jette les bases d'une entreprise performante et durable, capable d'évoluer dans un avenir où les ressources et les matières premières coûteront de plus en plus cher, en particulier celles issues des combustibles fossiles.



• **RENFORCER SA CRÉDIBILITÉ ET SA RÉPUTATION :**

Les entreprises leaders dans la lutte contre le réchauffement climatique renforcent leur crédibilité et leur réputation auprès de leurs parties prenantes que sont les investisseurs, les clients, les employés, les décideurs politiques et les organisations environnementales. À l'échelle mondiale, environ la moitié des consommateurs estime que les changements climatiques auront un effet négatif sur leur vie, et 65 % reconnaissent l'origine humaine de ce phénomène. Parallèlement, les entreprises souhaitent de plus en plus faire appel à des fournisseurs qui intègrent la problématique climatique pour réduire leurs émissions de GES et leur exposition aux conséquences des changements climatiques sur leur chaîne de valeur.

« S'impliquer dans l'iSBT permet de réaffirmer l'engagement du groupe en matière de lutte contre le changement climatique et de se positionner en tant que pionnier dans cette initiative. »

Jérôme Courcier, Directeur du Développement Durable du Crédit Agricole SA

« 92 % des clients de Thalys¹³ affirment se sentir concernés voire très concernés par les enjeux environnementaux et les conséquences du réchauffement climatique. Fixer un objectif défini avec des experts indépendants et validé par la science climatique est également fort motivant en interne et rend notre contribution concrète. Cet engagement nous permet enfin de nourrir le dialogue avec nos parties prenantes, qui sont prêtes à se mobiliser à nos côtés. »

Dorothee Bernier, Responsable RSE de Thalys



• **INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ANTICIPER LEURS ÉVOLUTIONS :**

En agissant dès aujourd'hui, les entreprises anticipent les futures politiques et les réglementations visant à limiter les émissions de GES. Celles qui font figure de pionnières sont plus à même d'influencer les décideurs politiques et de contribuer à l'élaboration de nouvelles législations.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les relations de **Dell** avec les législateurs et les gouvernements se sont améliorées à la suite de l'engagement de l'entreprise dans l'iSBT. En effet, les American Business Acts sur le changement climatique ont représenté un tournant décisif : ce fut un signal marquant du Gouvernement Fédéral appelant les entreprises à agir en faveur de ces problématiques. De plus, le Gouvernement n'est pas uniquement législateur, c'est aussi un client potentiel. Il peut ainsi encourager les innovations à faibles émissions carbone en investissant dans ce secteur¹⁴.

13 ■ Donnée provenant de l'Enquête « Panel Thalys », septembre 2016, 1192 répondants.

14 ■ Science Based Targets case study : Dell sciencebasedtargets.org/wp-content/uploads/2016/06/Case-study_Dell_6-6-16.pdf

2.3

PROCESSUS D'ENGAGEMENT ET DE VALIDATION AUPRÈS DE L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS

LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DE L'ISBT
EST ORGANISÉ AUTOUR DE 4 ÉTAPES :

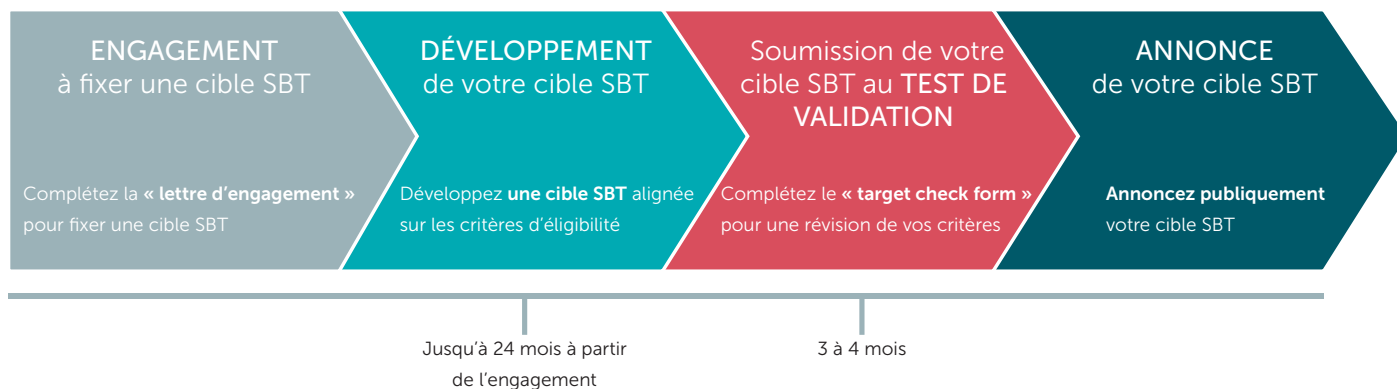


Figure 7 Processus d'engagement des entreprises auprès de l'ISBT

Étape 1

S'engager auprès de l'iSBT

L'engagement auprès de l'iSBT se traduit par l'envoi d'une « lettre d'engagement » qui stipule que l'entreprise va entreprendre (ou a déjà entrepris) la définition d'un objectif de réduction de ses émissions de GES aligné sur la science. Les entreprises qui soumettent une lettre d'engagement seront reconnues comme « engagées à fixer un objectif aligné sur les connaissances scientifiques » sur le site internet de l'iSBT¹⁵, ainsi que sur les sites du CDP¹⁶ et de We Mean Business¹⁷. Si l'entreprise a déjà construit son objectif en interne et veut le soumettre à l'avis de l'iSBT, elle doit le mentionner.

Étape 2

Développer un objectif aligné sur les connaissances scientifiques

Si l'entreprise n'a pas encore établi d'objectif au moment de son engagement, elle dispose d'un délai de deux ans pour le développer. L'iSBT la relancera six mois avant la date butoir.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le **groupe Carrefour** vise une réduction de sa consommation d'énergie de 20 % par m² de surface de vente entre 2004 et 2020. Cet objectif fut revu à la hausse en 2009 pour cibler les 30 %, et a été atteint en 2014, soit cinq ans avant le terme. En 2015, accompagné d'un cabinet externe, Carrefour a franchi une nouvelle étape en révisant ses objectifs de réduction d'émissions de CO₂, en s'inscrivant dans la trajectoire visant à limiter le réchauffement planétaire à +2°C. Ainsi le groupe Carrefour s'engage à réduire ses émissions de 40 % entre 2010 et 2025, toujours dans la perspective long terme de réduire ses émissions de GES de 70 % à horizon 2050. Dans sa démarche d'amélioration continue, Carrefour a rejoint l'initiative SBT pour aller plus loin et travailler sur la complexité des émissions de GES liées au scope 3, reflétant la multitude de chaînes d'approvisionnement d'un distributeur généraliste.

Étape 3

Faire valider son objectif

Une fois l'objectif élaboré, l'entreprise doit remplir le Target check form¹⁸ et l'envoyer à l'iSBT. La recevabilité de l'objectif est alors étudiée par le comité technique de l'initiative sur la base de critères stricts. Si l'objectif est approuvé, l'entreprise en est informée et cela est mentionné sur le site de l'iSBT et dans les futures communications des membres et partenaires de l'initiative.

Étape 4

Communiquer publiquement sur son objectif

Lorsque son objectif carbone est officiellement validé par l'iSBT, l'entreprise est alors invitée à partager ses ambitions avec l'ensemble de ses parties prenantes.

15 ■ Consulter la liste de ces entreprises sur le site de l'initiative Science Based Targets : sciencebasedtargets.org/companies-taking-action/

16 ■ Consulter la liste de ces entreprises sur le site du CDP : www.cdp.net/en/campaigns/commit-to-action/science-based-targets

17 ■ Consulter la liste de ces entreprises sur le site de We Mean Business : www.wemeanbusinesscoalition.org/take-action/adopt-science-based-emissions-reduction-target

18 ■ Consulter le Target Quality Check Form : sciencebasedtargets.org/wp-content/uploads/2016/03/Science-Based-Targets-Call-to-Action-Target-Check-Form.docx

LES CRITÈRES DE VALIDATION DES CIBLES SOUMISES À L'ISBT SONT LES SUIVANTS :

- Les scopes 1 et 2 comprenant tous les GES du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol¹⁹) doivent être pris en considération.
- La cible doit être projetée et atteinte dans une période comprise entre 5 et 15 ans.
- La cible doit a minima être cohérente avec les données scientifiques pour établir un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale en dessous des 2°C.
- La cible doit prendre en compte le scope 3 si celui-ci représente plus de 40 % de l'ensemble des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3.
- L'entreprise s'engage à publier annuellement ses émissions de GES.

#Scope3

encore en développement dans les méthodes de l'ISBT, notamment pour le secteur financier

L'ISBT est en cours de réflexion sur l'intégration des émissions de GES liées au scope 3 des entreprises appartenant au secteur financier. Ces entreprises sont tout de même invitées à établir une stratégie carbone et à la proposer à l'ISBT, elles pourront ainsi partager leur méthodologie et participer à l'effort de recherche. Concrètement, l'ISBT peut seulement prendre connaissance de l'engagement de ces organisations, sans pouvoir le vérifier ni le valider. Pour information, si une entreprise voit plus de 5 % de ses revenus provenir d'activités telles que : la gestion d'actifs, l'activité commerciale, la vente d'assurances, la gestion de placement, d'hypothèque ou de fonds immobiliers ; alors elle est considérée par l'ISBT comme faisant partie du secteur financier.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Après une première série d'objectifs développement durable définis pour la période 2012-2016, **Kering** a souhaité inscrire le concept de limites planétaires au cœur de sa stratégie à horizon 2025. Pour ce faire, Kering a utilisé les lignes directrices de l'initiative Science Based Targets pour définir ses ambitions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec l'objectif de limitation du réchauffement climatique mondial en dessous de 2°C d'ici 2050.

Kering s'est ainsi engagé d'ici 2025 à :

- Réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre liées à ses opérations (intégralité des scopes 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol et émissions du scope 3 liées au transport et à la distribution des marchandises, aux vols commerciaux et à l'énergie) ;
- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en lien avec les chaînes d'approvisionnement du groupe (scope 3 : achats de biens et de services). Au-delà du carbone, cet objectif qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de Compte de Résultat Environnemental du groupe (EP&L), couvre également les impacts liés à la pollution de l'air et de l'eau, à la production de déchets, à la consommation d'eau ainsi qu'à l'utilisation des sols.

Ces objectifs ont été validés par le Comité Technique de l'initiative Science Based Targets faisant de Kering le premier groupe de luxe et la première entreprise française à franchir ce cap²⁰.

19 ■ Site officiel du GHG Protocol : www.ghgprotocol.org

20 ■ Plus de détail sur le site web Kering : www.kering.com/fr/dev-durable



L'ISBT ÉMET ÉGALEMENT DES RECOMMANDATIONS ADDITIONNELLES :

- Les entreprises sont encouragées à se fixer des objectifs de réduction des émissions de GES de moyen terme (ex. 2030) et de long terme (ex. 2050), accompagnés d'objectifs intermédiaires.
- Les entreprises sont invitées à exprimer leurs objectifs en valeur absolue et en valeur relative (appelée aussi valeur en intensité, cf. #MétriqueDesCiblesCarbone, p.37).
- Pour assurer un suivi des résultats dans le temps, les entreprises sont tenues de vérifier chaque année la validité des objectifs prévus.
- Si nécessaire, l'objectif doit également être réévalué afin de tenir compte des évolutions majeures susceptibles d'en compromettre la pertinence.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'objectif de **Kellogg's** a été validé par l'ISBT. L'entreprise s'est engagée à réduire son intensité d'émission de GES (tonne de CO₂ émise par tonne de nourriture produite) de 15 % entre 2015 et 2030 (scopes 1 et 2). Kellogg's prend également des mesures afin de réduire les émissions absolues liées à sa chaîne de valeur (scope 3) de 20 % d'ici 2030. À horizon 2050, l'objectif de l'entreprise consiste à réduire ses émissions absolues de GES de 65 %, dont celles liées à sa chaîne de valeur de 50 %.¹¹

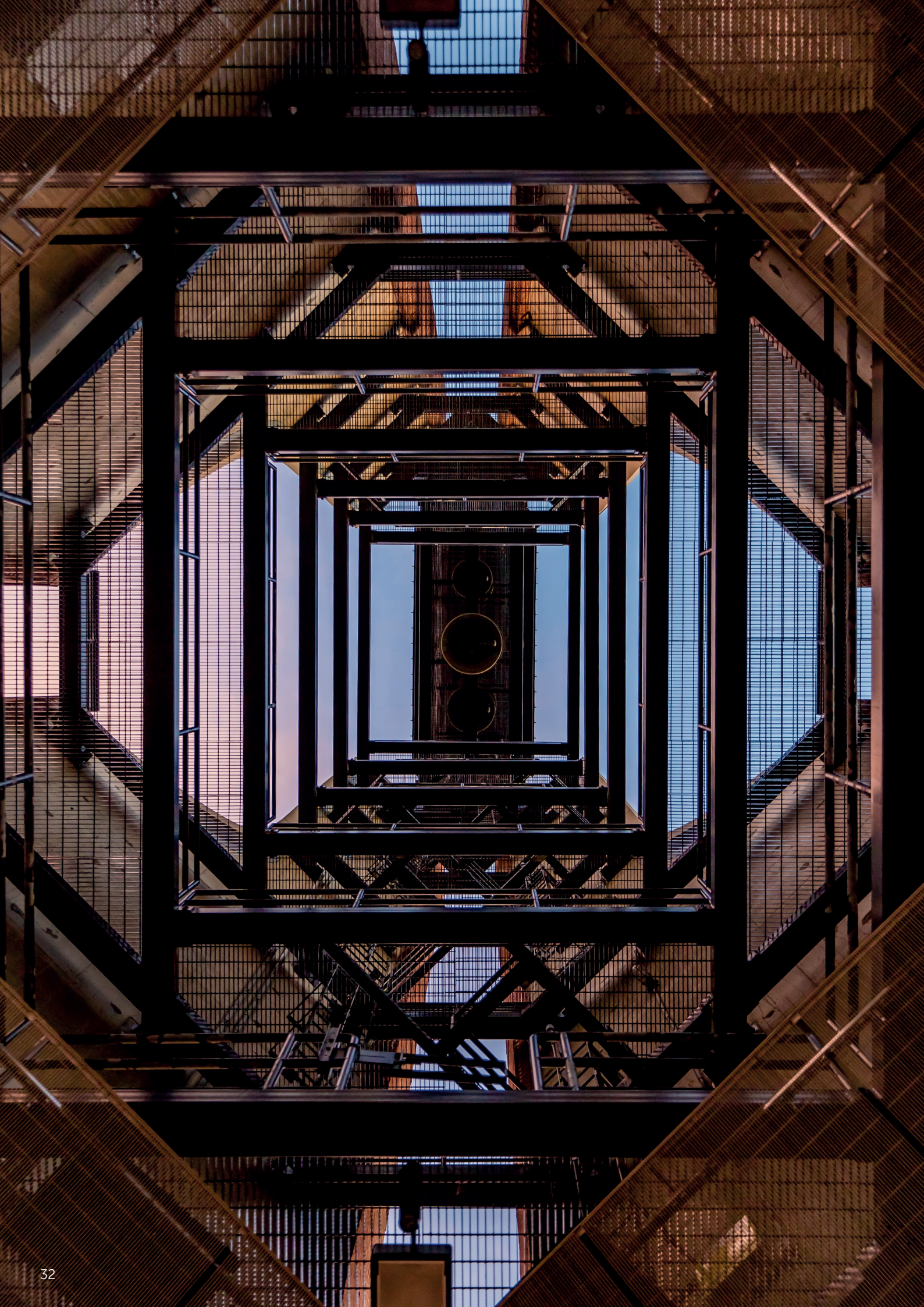
Pfizer s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 20 % d'ici 2020, sur la base des données de 2012. Cet objectif permettra à l'entreprise d'être sur la bonne voie pour parvenir à une réduction de 60 à 80 % à horizon 2050. Pfizer s'est également engagé à faire en sorte que 100 % de ses fournisseurs (scope 3) contrôlent leurs impacts environnementaux, y compris leurs émissions de GES, et que 90 % de ses fournisseurs clés se fixent des objectifs de réduction des émissions de GES d'ici 2020.¹²



3

DÉCLINER UN OBJECTIF GLOBAL EN CIBLES CARBONE INDIVIDUELLES

Méthodologie générale
de l'initiative Science Based Targets



3.1

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

LES SEPT MÉTHODES PRÉCONISÉES PAR L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS (iSBT) SONT DIVERSES. ELLES PERMETTENT DE COUVRIR UN LARGE SPECTRE MÉTHODOLOGIQUE, AVEC L'AMBITION DE S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS CONTEXTES DANS LESQUELS ÉVOLUENT LES ENTREPRISES (TAILLE, RÉGION, SECTEUR, ETC.). IL EXISTE NÉANMOINS UN SCHEMA DE CONSTRUCTION COMMUN À CES MÉTHODES, RELATIVEMENT SIMPLE, QUE LES COLLABORATEURS EN ENTREPRISE PEUVENT S'APPROPRIER AVANT D'IMPLIQUER LEUR ORGANISATION DANS L'INITIATIVE. CETTE MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE EST PRÉSENTÉE EN DÉTAILS DANS CETTE SECTION.

La Figure 8 permet de représenter schématiquement la méthodologie générale des approches préconisées par l'iSBT : à partir d'un budget carbone mondial (cf. #BudgetCarbone, p.9) aligné sur la trajectoire 2°C, chaque méthode propose dans un premier temps de répartir ce budget dans le temps – grâce notamment aux données du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) – conduisant à l'élaboration de scénarios mondiaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces scénarios peuvent ensuite être désagrégés selon une distribution régionale et/ou sectorielle, à partir de critères d'équité, répartissant ainsi les émissions (et donc les efforts de réduction) parmi différents sous-ensembles. Enfin, au sein de ces sous-ensembles de désagrégation, il s'agit d'attribuer une cible spécifique à atteindre pour chaque entreprise considérée. Cette allocation peut être réalisée selon différents critères, par exemple selon son niveau de production ou selon sa croissance prévisionnelle.

#Désagrégation

Les scénarios mondiaux d'émissions de GES sont parfois désagrégés par secteur et/ou par région, dans le but de déterminer des cibles de réduction alignées sur les connaissances scientifiques. Les mécanismes de désagrégation répondent à des critères d'équité tels que la responsabilité historique, la croissance démographique, les coûts d'atténuation, ou les projections de croissance. L'application de ces critères conduit à l'allocation d'une part du budget carbone global à chaque région ou secteur, et explique l'hétérogénéité de cette répartition.

MÉTHODE SCIENCE BASED TARGET

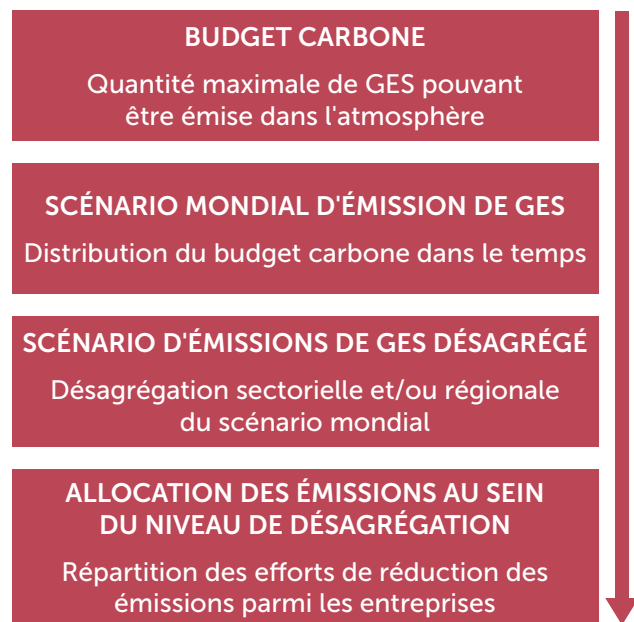


Figure 8 Processus général de détermination d'objectifs carbone alignés sur les connaissances scientifiques

En supposant que l'ensemble des entreprises participe à l'iSBT et s'accorde sur une méthode de définition d'objectif carbone commune, le cumul total de leurs émissions de GES serait inscrit dans la limite du budget carbone mondial disponible. De ce fait, les méthodes référencées par l'iSBT sont toutes considérées comme compatibles avec un maintien de l'élévation de la température moyenne mondiale en deçà de 2°C.²¹

21 ■ Des scénarios additionnels 1.5°C seront développés pour s'aligner sur l'Accord de Paris afin de « poursuivre les efforts pour limiter l'élévation de température à 1.5°C par rapport aux niveaux préindustriels ».

3.2

BUDGET CARBONE

LE BUDGET CARBONE (CF. #BUDGETCARBONE, P.9) REPRÉSENTE LA QUANTITÉ FINIE DE CARBONE POUVANT ÊTRE ÉMISE DANS L'ATMOSPHÈRE AVANT QUE LE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE NE DÉPASSE UN SEUIL CRITIQUE DE TEMPÉRATURE, AU-DELÀ DUQUEL LA SITUATION CLIMATIQUE DEVIENDRAIT IRRÉVERSIBLE ET DIFFICILEMENT CONTRÔLABLE. LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE ESTIME CE BUDGET À UN MILLIARD DE TONNES DE CARBONE.



3.3

SCÉNARIO MONDIAL D'ÉMISSIONS DE GES

LES SCÉNARIOS D'ÉMISSIONS REPRÉSENTENT DIFFÉRENTES MODALITÉS DE RÉPARTITION DU BUDGET CARBONE DISPONIBLE DANS LE TEMPS. ON DISTINGUE DEUX CATÉGORIES DE SCÉNARIOS, SUIVANT LE NIVEAU DE RÉPARTITION QU'ILS PROPOSENT : CERTAINS CONCERNENT L'ENSEMBLE DES ÉMISSIONS DE GES GÉNÉRÉES AU NIVEAU MONDIAL, ILS SONT DITS « MONDIAUX », LES AUTRES PRÉSENTENT UNE RÉPARTITION PLUS FINE DES ÉMISSIONS ET SONT QUALIFIÉS DE « DÉSAGRÉGÉS ».

Scénarios mondiaux d'émissions de GES

Plusieurs organisations ont développé des scénarios mondiaux d'émissions de GES, comme par exemple le GIEC et l'IEA (International Energy Agency). Les projections proposées par ces organisations peuvent varier selon les hypothèses retenues concernant la croissance de la population, la croissance économique, les avancées technologiques et leur rapport coût-efficacité.

Les experts du GIEC ont notamment développé des scénarios d'émissions de GES de long terme dans les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} rapports d'évaluation de l'organisation (respectivement GIEC, 2001 ; GIEC, 2007 ; GIEC, 2014) : en se basant sur ces trajectoires d'émissions, ils déterminent un intervalle d'émissions et un taux de réduction de ces émissions à atteindre afin de ne pas dépasser une hausse des températures de 2°C.

D'autres sources fiables, comme l'IEA, ont développé leurs propres modélisations (largement basées sur les scénarios du GIEC), et fournissent notamment des trajectoires d'émissions plus détaillées à un niveau régional et sectoriel²².

Scénarios désagrégés d'émissions de GES

Les scénarios mondiaux d'émissions de GES sont souvent désagrégés par secteur et/ou par région lorsqu'ils sont mobilisés dans le cadre de la détermination de cibles alignées sur la science. Le mécanisme de désagrégation des émissions répond à des critères d'équité qui sont incorpo-

rés aux scénarios via certains postulats de départ. Parmi les critères d'équité les plus communs pris en compte dans les scénarios d'émissions de GES désagrégés, on retrouve ainsi : la responsabilité historique des émissions, la croissance de la population, les coûts d'atténuation des émissions, et les projections de développement des États.

La mise en application de ces critères d'équité mène à l'allocation d'une fraction du budget carbone mondial à une région ou à un secteur particulier, et explique le fait que certaines régions ou certains secteurs ont une part du budget plus ou moins importante.

Certains scénarios d'émissions offrent un niveau de détail plus important que d'autres dans la désagrégation géographique et/ou sectorielle. Par exemple, le scénario RCP 2.6¹ (issu du 5^{ème} rapport d'évaluation du GIEC) désagrège les émissions de GES selon cinq régions du monde et selon deux grands secteurs : la production d'énergie et le changement d'affectation des sols. Le scénario 2DS²³, produit par l'IEA, désagrège quant à lui les émissions de GES selon neuf régions du monde, cinq grands secteurs (la production d'énergie, les transports, l'industrie, le secteur du bâtiment, et un cinquième secteur regroupant les activités non répertoriées dans les quatre premiers) et de nombreux sous-secteurs.

De manière générale et lorsque cela est possible, il apparaît plus pertinent d'utiliser un scénario désagrégé pour la construction d'un objectif aligné sur la trajectoire 2°C qui soit équitable et adapté à l'entreprise. Par exemple, si une entreprise intervient davantage dans un pays dit « de l'Annexe 1²⁴ » (cf. Tableau 1 p.36), on peut considérer que l'utilisation d'une trajectoire spécifique à l'Annexe 1 est

22 ■ Site officiel de l'IEA : www.iea.org/etp

23 ■ Scénario 2DS ou « scénario 2°C » : il repose sur une probabilité de 50 % de ne pas dépasser une élévation de la température moyenne mondiale de 2°C.

24 ■ Pays industrialisés, qualifiés de « Parties à l'Annexe I de la Convention ».

plus appropriée que l'utilisation d'une trajectoire mondiale d'émissions de GES. De la même manière, un scénario d'émissions qui désagrège les émissions de GES relatives au secteur de la production d'énergie sera plus informatif pour une entreprise de production d'électricité qu'un scénario d'émissions mondial.

Après avoir désagrégé (ou non) le budget carbone disponible entre les secteurs économiques et/ou les régions

géographiques, les méthodes de l'ISBT conduisent à répartir le budget associé à ces sous-ensembles entre les différentes entreprises concernées.

Par exemple, si l'on s'intéresse aux entreprises européennes auxquelles sont appliquées un budget et un scénario d'émissions européen, les méthodes de l'ISBT proposent une répartition du budget carbone européen aux entreprises de façon individuelle (mécanisme d'allocation).

Scénario	Année de référence	Objectifs	
		Annexe 1 ²⁴	Annexe 1 ²⁴
Scénario « A-450 ppm CO₂eq » 4 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC (GIEC, 2007)	1990	-25 % à -40 % d'ici 2020	-80 % à -95 % d'ici 2050
		Non-Annexe 1 Importante déviation par rapport à l'année de référence en Amérique Latine, au Moyen-Orient, en Asie Centrale et de l'Est à horizon 2020	Non-Annexe 1 Importante déviation par rapport à l'année de référence dans toutes les régions à horizon 2050
Scénario « Dépassement < 0.4 watt/m² » 5 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC (GIEC, 2014)	2010	-49 % à -72 % d'ici 2050	
Scénario « RCP 2.6¹ » 5 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC (GIEC, 2014)	2010	-41 % à -72 % d'ici 2050	
Scénario « 2DS²³ » (International Energy Agency, 2016)	2013	-56 % d'ici 2050	

Tableau 1 Exemples de scénarios d'émissions de GES compatibles avec une trajectoire 2°C (Science Based Targets initiative, 2016)

3.4

ALLOCATION DES ÉMISSIONS DE GES AU SEIN D'UN NIVEAU DE DÉSAGRÉGATION

#MétriqueDesCiblesCarbone

Cibles en absolu et cibles en intensité

Les cibles de réduction des émissions de GES peuvent être exprimées de différentes manières selon la méthode utilisée. Le résultat peut être une cible dite « absolue », une cible dite « en intensité », ou une combinaison des deux.

Une cible absolue est définie comme une réduction de la quantité de GES émise dans l'atmosphère entre l'année d'accomplissement de la cible et l'année de référence. Par exemple : diminuer ses émissions annuelles de GES de 25 % entre 2000 et 2020.

Une cible en intensité représente en revanche une réduction d'émissions relative à une métrique pertinente pour l'entreprise. Par exemple : réduction des émissions de GES de 20 % par tonne de produits conçus entre 2010 et 2030.

RETOUR D'EXPERIENCE

Procter & Gamble s'engage par exemple à réduire ses émissions provenant de ses opérations de 30 % entre 2010 et 2020.

General Mills s'engage à réduire ses émissions issues de sa chaîne de valeur de 28 % (scopes 1,2 et 3), d'ici 2025 par rapport à l'année 2010.

Enel s'engage à réduire ses émissions de GES de 25 % par kilowattheure entre 2007 et 2020.

Thalys s'engage à réduire ses émissions de GES liées aux scopes 1, 2 et partiellement 3 par passager-kilomètre de 41,4 % pour 2020, comparé à l'année 2008.

LES MÉTHODES PRÉCONISÉES PAR L'ISBT MOBILISENT DEUX PRINCIPAUX MÉCANISMES POUR ALLOUER INDIVIDUELLEMENT LES ÉMISSIONS DE GES AU NIVEAU DES ENTREPRISES :
LA « CONVERGENCE » ET LA « CONTRACTION ».

Mécanisme de convergence de l'intensité carbone

Parmi les méthodes proposées actuellement par l'ISBT, la convergence ne s'applique qu'aux cibles de réduction définies en intensité, et n'est adaptée qu'aux scénarios d'émissions désagrégés à un niveau sectoriel.

La convergence correspond au mécanisme par lequel l'intensité carbone d'une entreprise converge vers l'intensité carbone du secteur auquel elle appartient (cf. Figure 9 p.39).

Il suppose par ailleurs une vitesse de convergence qui assure le non-dépassement du budget carbone du secteur. La vitesse de convergence d'une entreprise est fonction de son intensité carbone initiale, de l'intensité carbone du secteur, et de la croissance de l'entreprise vis-à-vis de la croissance du secteur.

Mécanisme de contraction

La contraction peut s'appliquer aussi bien aux cibles de réduction exprimées en absolu qu'à celles définies en intensité.

A ■ Contraction de l'intensité carbone

Suivant le mécanisme de contraction, toutes les entreprises d'un même groupe de désagrégation réduisent leur intensité carbone proportionnellement à l'intensité carbone de leur année de référence, ce qui assure le non-dépassement du budget du sous-ensemble de désagrégation (cf. Figure 10 p.39).

Ce mécanisme d'allocation s'apparente à un budget carbone disponible associé à un niveau d'activité prévu pour un secteur ou une région spécifique. L'activité peut être exprimée en employant des indicateurs économiques (par exemple la valeur ajoutée) ou physiques (par exemple la tonne produite).

B ■ Contraction des émissions absolues

En appliquant ce mécanisme d'allocation, toutes les entreprises réduisent leurs émissions d'un taux strictement équivalent. Ce mécanisme peut être appliqué à l'intégralité des entreprises, ou à l'échelle d'une région ou d'un secteur (cf. Figure 11 p.39). Par exemple, en considérant le scénario « A-450 ppm CO₂eq » (cf. Tableau 1, p.36) du GIEC comme référence, toutes les entreprises intervenant dans les pays de l'Annexe 1²⁴ doivent réduire leurs émissions absolues de GES de 80 % à 95 % d'ici 2050, par rapport à leurs émissions absolues de l'année 1990.

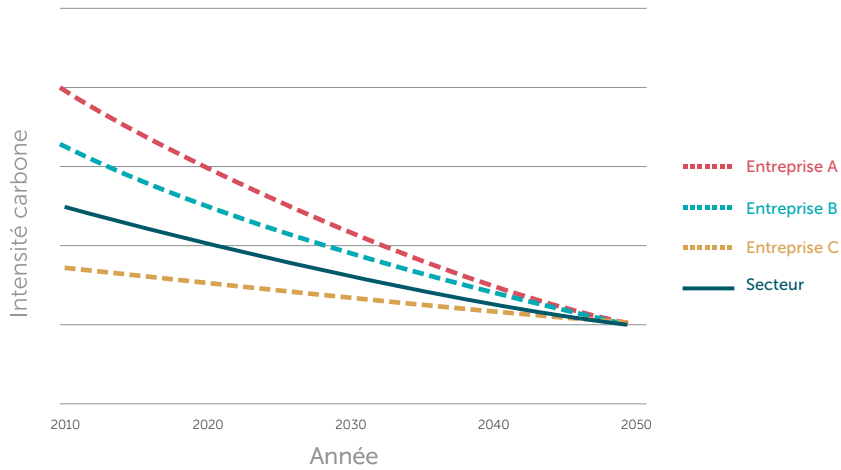


Figure 9 Représentation graphique du mécanisme de convergence de l'intensité carbone (Science Based Targets initiative, 2016)

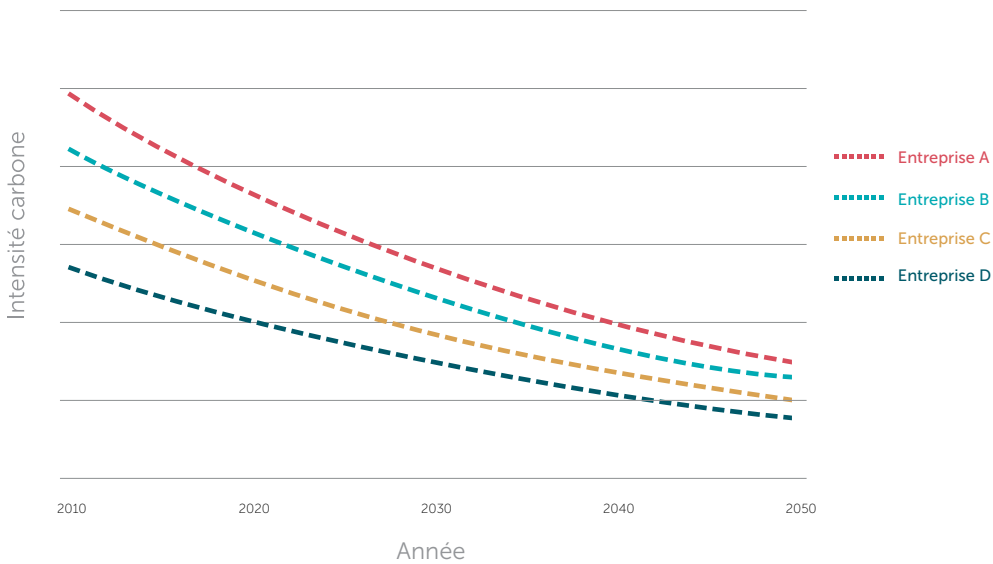


Figure 10 Représentation graphique du mécanisme de contraction de l'intensité carbone (Science Based Targets initiative, 2016)

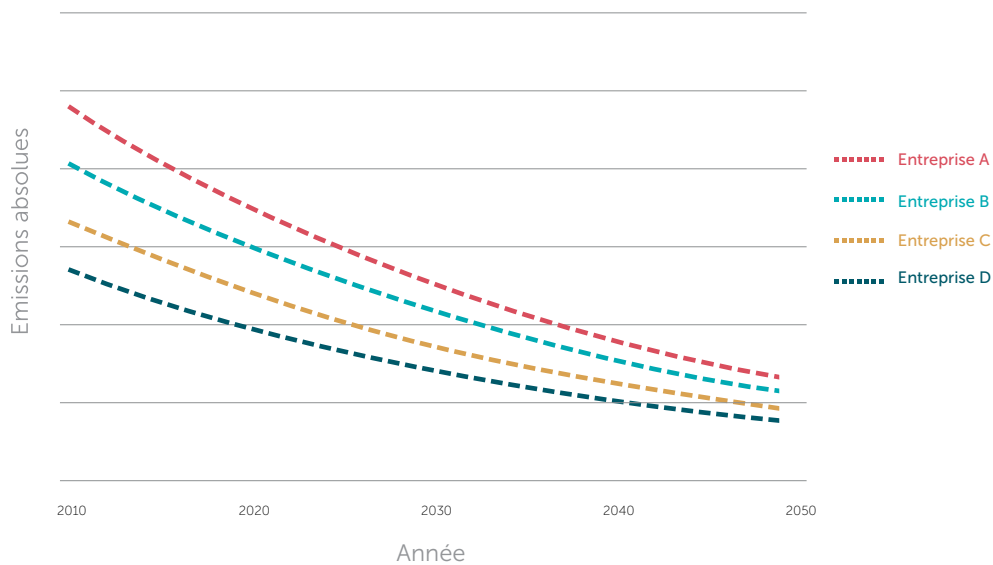


Figure 11 Représentation graphique du mécanisme de contraction des émissions absolues (Science Based Targets initiative, 2016)



GBPUSD M15 Bid Ask Auto Shift

1.45053 1.00 1.4508 SL/TP

4

ÉLABORATION D'UNE CIBLE CARBONE ALIGNÉE SUR LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Les sept méthodes préconisées
par l'initiative Science Based Targets

LES SEPT MÉTHODES PRÉCONISÉES PAR L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS (ISBT) SONT RÉPARTIES EN TROIS « APPROCHES », EN FONCTION DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES DE DÉSAGRÉGATION, D'ALLOCATION, ET DE MÉTRIQUE ADOPTÉS PAR LEURS CONCEPTEURS. CETTE RÉPARTITION PEUT AIDER LES ENTREPRISES À ÉTABLIR UNE PREMIÈRE SÉLECTION PARI MI LES MÉTHODES, DANS L'OPTIQUE D'IDENTIFIER LA PLUS ADAPTÉE À LEURS ACTIVITÉS. LES TROIS APPROCHES SONT DÉTAILLÉES DANS LA SECTION QUI SUIT, PUIS LES SEPT MÉTHODES SONT PRÉSENTÉES DANS UNE OPTIQUE COMPARATIVE.

Approche	Méthode
Approche sectorielle	Sectorial Decarbonization Approach (SDA)
	3 % Solution
Approche économique	Carbon Stabilization Intensity target (CSI)
	CSO's Context-Based Metric
	Corporate Finance Approach to Climate Stabilizing Targets (C-FACT)
	Greenhouse gas Emissions per unit of Value Added (GEVA)
Approche absolue	Absolute Emission Contraction

Tableau 2 Répartition des méthodes préconisées par l'iSBT en trois approches



4.1

RÉPARTITION DES MÉTHODES DE L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS PAR « APPROCHE »

Approche sectorielle

L'approche sectorielle repose sur la définition d'un budget carbone spécifique à un secteur économique. Ce budget est calculé suivant le potentiel de décarbonisation qui peut être envisagé au sein de ce secteur et selon les projections de croissance de ce secteur. Pour pouvoir être mise en application, cette approche nécessite donc des données dites *physiques*, portant sur le niveau d'activité de l'entreprise, nécessaires pour comparer son intensité carbone à celle du secteur dans son ensemble. Elle peut ensuite donner lieu à une allocation des émissions de GES par convergence de leur intensité, ou par contraction. L'approche sectorielle regroupe deux méthodes : la méthode « Sectorial Decarbonization Approach » (SDA) et la méthode « 3 % Solution ».

Exemple théorique : La société A produit du papier. Elle choisit de se baser sur le scénario d'émissions sectoriel de l'Agence Internationale de l'Énergie, visant à limiter l'augmentation des températures mondiales à 2°C : ce dernier suppose une diminution de 54 % des émissions du secteur entre 2011 et 2050. Étant donné que l'intensité carbone de l'entreprise A est supérieure à la moyenne de son secteur, elle décide d'appliquer un taux de réduction plus ambitieux, afin de converger vers le scénario de référence de son secteur : une réduction de 0,3 tonnes de CO₂eq²⁵ par tonne de papier produite entre 2015 et 2020 puis de 0,2 tonnes de CO₂eq par tonne de papier produite entre 2020 et 2050. Ces engagements conduisent l'entreprise à réduire de 65 % ses émissions absolues de GES sur la période 2015-2050.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Thalys est la première entreprise francophone à avoir appliqué une approche sectorielle. L'entreprise ferroviaire a utilisé la méthode *Sectoral Decarbonization Approach* (SDA) qui est la plus appropriée à son secteur d'activité et la plus ambitieuse. Dans la pratique, les calculs réalisés ont été complexes et les méthodologies particulièrement exigeantes. L'entreprise s'est appuyée sur deux partenaires : Ecores, un cabinet de conseil en environnement chargé de la réalisation de ses bilans carbone depuis plusieurs années et le WWF Belgique qui a assuré le lien avec les autres membres de l'iSBT. Le résultat ? Un travail collaboratif qui a duré environ 8 mois. Afin de garantir la validation des objectifs, l'entreprise a dû réunir trois facteurs clés de succès : disposer d'un bilan carbone solide, connaître les évolutions de ses émissions et s'appuyer sur l'expertise de ses partenaires.

Thalys s'est ainsi fixé comme objectif de réduire de 41,4 % ses émissions de CO₂ entre 2008 et 2020. Cet engagement est relatif, calculé en émissions par passager-kilomètre.

25 ■ Potentiel de réchauffement global d'un GES, calculé par équivalence avec une quantité de CO₂ qui aurait le même potentiel de réchauffement.

Approche économique

L'approche économique se base sur des scénarios d'émissions relatifs au Produit Intérieur Brut (PIB) national ou mondial. L'objectif de cette approche est de définir, pour les entreprises, des objectifs de réduction alignés sur un scénario d'émissions de GES par unité de PIB national ou mondial de référence. De nombreuses données économiques sont donc nécessaires, afin de pouvoir estimer l'intensité carbone de l'entreprise relativement à sa valeur ajoutée. Cette approche donne lieu, *in fine*, à une contraction des émissions par unité de valeur ajoutée (contraction des émissions en intensité).

Quatre méthodes sont incluses dans l'approche économique : la méthode « Carbon Stabilization Intensity target » (CSI), la méthode « CSO's Context-Based Metric », la méthode « Corporate Finance Approach to Climate Stabilizing Targets » (C-FACT) et la méthode « Greenhouse gas emissions per unit of value added » (GEVA).

Exemple théorique : L'entreprise B fabrique des produits cosmétiques. Étant donné que son secteur connaît une croissance importante (+26 % de chiffre d'affaire en 2015), l'entreprise décide d'appliquer l'approche économique proposée par l'iSBT. Grâce aux scénarios d'émissions du GIEC et à un scénario de croissance du PIB national, cette approche lui permet d'évaluer un taux de réduction des émissions de GES par unité de valeur ajoutée scientifiquement pertinent. L'entreprise se fixe ainsi une cible annuelle de réduction de 5 % de son ratio (tonne de CO₂eq / unité de valeur ajoutée) entre 2014 et 2030.

Cet objectif se traduit, en absolu, par une réduction de 70 % de ses émissions totales sur cette période.



Approche absolue

Cette approche apparaît comme la plus aisée à mettre en application. Elle se base directement sur les scénarios d'émissions de GES du GIEC et ne requiert que les informations relatives aux émissions de l'entreprise. Des données économiques peuvent toutefois s'avérer utiles pour déterminer en amont si l'approche absolue est la plus adaptée à l'entreprise. La cible de réduction des émissions au sein de l'entreprise est définie directement par rapport au scénario d'émissions de référence. Elle donne ainsi lieu à une contraction des émissions en absolu. L'ISBT identifie une unique méthode au sein de l'approche absolue, l'approche « Absolute Emissions Contraction ».

Exemple théorique : L'entreprise C, européenne, se base sur les recommandations du 5^{ème} rapport du GIEC pour définir son objectif de réduction des émissions de GES (ce rapport préconise une réduction de 41 à 72 % des émissions de GES entre 2010 et 2050 pour respecter un scénario de hausse des températures de 2°C). Après analyse des scénarios d'émissions spécifiques à l'Annexe 1²⁴ (cf. Tableau 1 p.36), elle propose un objectif absolu de 72 % de réduction de ses émissions entre 2017 et 2050. En 2017, l'entreprise émet 100 000 tonnes de CO₂eq, elle ne devra donc plus émettre que 20 000 tonnes de CO₂eq en 2050.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Pour définir son objectif, **Kering** s'est appuyé sur le scénario RCP 2.6 défini par le cinquième rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC AR5), également utilisé dans le cadre de la méthode C-Fact recensée par l'initiative Science Based Targets. Ce scénario établit qu'il est nécessaire de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre entre 41 et 72 % d'ici 2050 pour maintenir un réchauffement mondial en dessous de 2°C. Kering a appliqué une approche conservatrice en utilisant la limite haute et vise ainsi une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 72 % d'ici 2050 pour ses opérations.

Kering a souhaité suivre son intensité carbone dans le cadre de cet objectif, les projections de croissance du secteur du luxe ont ainsi été appliquées pour construire la courbe de réduction de l'intensité visée par le groupe, ce qui a permis de définir un objectif intermédiaire à 2025 : réduction de 50 % des émissions de scope 1 et 2, et des émissions de scope 3 liées au transport et à la distribution des marchandises, aux vols commerciaux et à l'énergie, et réduction de 40 % des émissions de scope 3 associées aux achats de biens et de services.

Par ailleurs, l'outil EP&L²⁶ développé par le groupe montrant clairement que l'impact environnemental est principalement lié à ses chaînes d'approvisionnement, Kering a complété sa stratégie carbone avec un objectif allant au-delà de ses opérations pour couvrir une plus large partie de son scope 3. En plus des émissions de GES, cet objectif de réduction de 40 % s'applique également à la pollution de l'air et de l'eau, à la production de déchets, à la consommation d'eau ainsi qu'à l'utilisation des sols qui constituent les indicateurs environnementaux couverts par l'EP&L.

Approches originales ou hybrides

Dans certains contextes, les entreprises peuvent ne pas disposer de suffisamment d'informations méthodologiques pour mettre en œuvre les approches proposées par l'iSBT. Elles peuvent alors concevoir des compléments techniques appropriés (nouveaux scénarios sectoriels par exemple), compatibles avec les approches existantes, ou développer des méthodes innovantes adaptées à leurs besoins.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Afin de définir ses cibles, **SUEZ** s'est à la fois inspiré des méthodes et recommandations de l'iSBT et a développé des méthodes originales.

L'entreprise s'est par exemple engagée à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre sur son propre périmètre à horizon 2030 (scopes 1 et 2). En l'absence d'une méthodologie dédiée au secteur de gestion des déchets dans l'iSBT, SUEZ a mis en place son propre scénario d'émissions en utilisant le Protocole de quantification des émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets pour projeter l'évolution de ses émissions de GES à moyen et long terme. Les variables prises en compte sont à la fois internes (anticipation sur l'évolution des activités issue des plans à moyen terme de l'entreprise, projections d'investissements en CAPEX & OPEX) et externes (anticipation sur les évolutions réglementaires, progression des mix énergétiques).

En 2015, le Comité de Pilotage de l'iSBT a signifié à SUEZ la nécessité d'élargir cette cible de réduction aux postes d'émissions de gaz à effet de serre scope 3 significatifs afin de satisfaire l'ensemble des critères d'éligibilité de l'iSBT. SUEZ étudie actuellement les moyens existants afin de réduire ses émissions scope 3.

4.2

TYPOLOGIE DES MÉTHODE PRÉCONISÉES PAR L'INITIATIVE SCIENCES BASED TARGETS

Après avoir présenté leur méthodologie générale ainsi que leur regroupement par approche, le Tableau 3 (cf. Tableau 3 p.48) expose de manière détaillée les spécificités des sept méthodes préconisées par l'iSBT : « Absolute Emissions Contraction », « Carbon Stabilization Intensity target » (CSI), « CSO's Context-Based Metric », « Corporate Finance Approach to Climate Stabilizing Targets » (C-FACT), « Greenhouse gas emissions per unit of value added » (GEVA), « Sectoral Decarbonization Approach » (SDA), et « 3 % Solution ».

Elles sont présentées selon différents critères, notamment selon l'approche dans laquelle elles s'inscrivent, selon leurs caractéristiques méthodologiques (choix du

scénario mondial d'émissions, du niveau de désagrégation, et du mécanisme d'allocation), et selon les données d'entrée nécessaires pour leur mise en œuvre dans l'entreprise. Le tableau permet ainsi de comparer les méthodes les unes par rapport aux autres et de définir celles qui s'avèrent les plus appropriées aux spécificités des différentes entreprises.

À l'heure de la rédaction du présent guide, la version définitive du Manuel pour l'établissement de cibles carbone est en cours de finalisation au sein de l'iSBT (cf. Annexe p.54). Sa parution est prévue pour le courant de l'année 2017. Les entreprises pourront notamment y trouver de plus amples informations concernant chacune des sept méthodes préconisées par l'initiative.



Tableau 3 Présentation comparative des méthodes préconisées par l'ISBT (Science Based Targets initiative, 2016)

Méthode	Absolute Emissions Contraction	CSI	CSO's Context-Based Metric	C-FACT	GEVA	SDA	3 % Solution
Critère de comparaison							
Approche	Approche absolue	Approche économique	Approche économique	Approche économique	Approche économique	Approche sectorielle	Approche sectorielle
Scénario mondial d'émission de GES	Flexibilité sur le choix du scénario. Ceux du 5 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC sont préconisés (41 à 72 % de réduction des émissions entre 2010 et 2050).	Scénario issu du 4 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC (80 % de réduction des émissions à l'horizon 2050 par rapport à l'année 2007). Scénario de croissance économique de 5,9 % par an sur cette même période.	De multiples scénarios peuvent être utilisés et venir compléter la méthode. Ils peuvent recouvrir différentes régions géographiques, années de référence et/ou secteurs.	Scénario issu du 4 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC. Intégration des projections de croissance des entreprises (contribution au PIB).	Scénario issu du 4 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC. Scénario de croissance économique de 3 % par an. La méthode peut toutefois être utilisée avec d'autres scénarios.	Scénario 2DS de l'IEA, compatible avec le scénario RCP 2.6 du GIEC provenant du 5 ^{ème} rapport d'évaluation du GIEC.	Scénarios basés sur les engagements de réduction des émissions des États-Unis pour 2020.
Type de désagrégation	Aucune désagrégation.	Désagrégation géographique.	Désagrégation géographique et sectorielle (selon le scénario mobilisé).	Désagrégation géographique.	Désagrégation géographique.	Désagrégation sectorielle.	Désagrégation sectorielle (pour les entreprises américaines).
Mécanisme d'allocation	Contraction des émissions absolues.	Contraction de l'intensité carbone.	Contraction de l'intensité carbone.	Contraction des émissions absolues.	Contraction de l'intensité carbone.	Convergence des émissions (secteurs homogènes). Contraction (secteurs hétérogènes).	Contraction des émissions absolues.

<p>Informations requises</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu sur les scopes 1, 2, voire 3.</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Intensité consolidée des émissions sur les scopes 1 et 2.</p> <p>Bénéfice brut.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (définies selon le scénario).</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu et en intensité sur les scopes 1 et 2.</p> <p>Bénéfice brut, recettes, et quantification physique de l'activité.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (modélisées par l'entreprise).</p> <p>Objectif de bénéfice brut (modélisé par l'entreprise).</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu sur les scopes 1, 2 voire 3.</p> <p>Bénéfice brut, recettes.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (modélisées par l'entreprise).</p> <p>Objectif de bénéfice brut (modélisé par l'entreprise).</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu ou en intensité sur les scopes 1, 2, ou scopes 1+2.</p> <p>Bénéfice brut.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (définies selon le scénario).</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu sur les scopes 1 et 2.</p> <p>Bénéfice brut, quantification physique de l'activité.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (modélisées par l'entreprise).</p> <p>Objectif de bénéfice brut (pour les secteurs hétérogènes).</p>	<p>Année de référence :</p> <p>Émissions en absolu sur les scopes 1 et 2.</p> <p>Année cible :</p> <p>Prévisions de croissance (modélisées par l'entreprise).</p> <p>Évolution des parts de marché par rapport au secteur de l'entreprise.</p>
<p>Conditions de maintien du budget carbone</p>	<p>Les émissions en absolu de l'entreprise ne doivent pas dépasser les projections (le scénario doit être revu périodiquement).</p>	<p>La croissance de la valeur ajoutée de l'entreprise doit être inférieure ou égale à celle établie dans les projections.</p>	<p>La croissance de la valeur ajoutée de l'entreprise doit être inférieure ou égale à celle établie dans les projections.</p>	<p>La croissance de l'entreprise doit être inférieure ou égale à celle utilisée dans le scénario.</p> <p>Les entreprises doivent adopter le même taux de réduction que celui du scénario.</p>	<p>La croissance de la valeur ajoutée de l'entreprise doit être inférieure ou égale à celle établie dans les projections.</p>	<p>La somme de l'activité des entreprises du secteur ne doit pas dépasser les prévisions établies dans le scénario.</p>	
<p>Remarques</p>	<p>Méthode la plus simple et la plus directe.</p>		<p>Méthode qui propose un indicateur de suivi de la réduction des émissions par rapport à la cible fixée.</p>	<p>Seule méthode de l'approche économique à proposer une contraction de l'intensité des émissions.</p>	<p>Méthode à l'origine des autres méthodes de l'approche économique (CSI, CSO's Context-Based Metric et C-FACT).</p>	<p>Méthode développée par les partenaires de l'iSBT (CDP, WRI et WWF) avec le support d'un bureau d'étude.</p>	<p>Méthode ne s'appliquant qu'aux entreprises américaines ou implantées aux États-Unis.</p>

4.3

SÉLECTION D'UNE MÉTHODE
ADAPTÉE À L'ENTREPRISE

Afin d'accompagner les entreprises dans l'adoption des méthodes de réduction d'émissions les plus appropriées, l'iSBT formule certaines recommandations générales :

- Si cela est possible, il est conseillé d'adopter une approche sectorielle centrée sur l'activité principale de l'entreprise.
- S'il n'existe pas encore de scénario d'émissions de GES spécifique au secteur d'activité de l'entreprise, il est recommandé d'utiliser une approche absolue.
- Les approches économiques ne sont préconisées que si elles s'accompagnent de la définition de cibles de réduction d'émissions absolues alignées sur un scénario de hausse des températures de 2°C.

Dans les trois cas mentionnés ci-contre, l'iSBT conseille de définir les scénarios de décarbonisation les plus ambitieux possibles. Par exemple, dans le cas du scénario d'émissions RCP 2.6¹ issu du 5^{ème} rapport d'évaluation du GIEC proposant une réduction des émissions entre 2010 et 2050 comprise entre 41 et 72 %, il est recommandé d'adopter une réduction de 72 % ou davantage.

Plus spécifiquement, le schéma de la Figure 12 ci-dessous vise à aider les entreprises à identifier les méthodes les plus adaptées à leur structure et à leur activité.

Si une entreprise opère au sein de plusieurs secteurs et/ou plusieurs régions, il lui faut identifier ceux ou celles qui couvrent la majeure partie de ses opérations. Les méthodes qui s'appliquent à ces régions et/ou secteurs

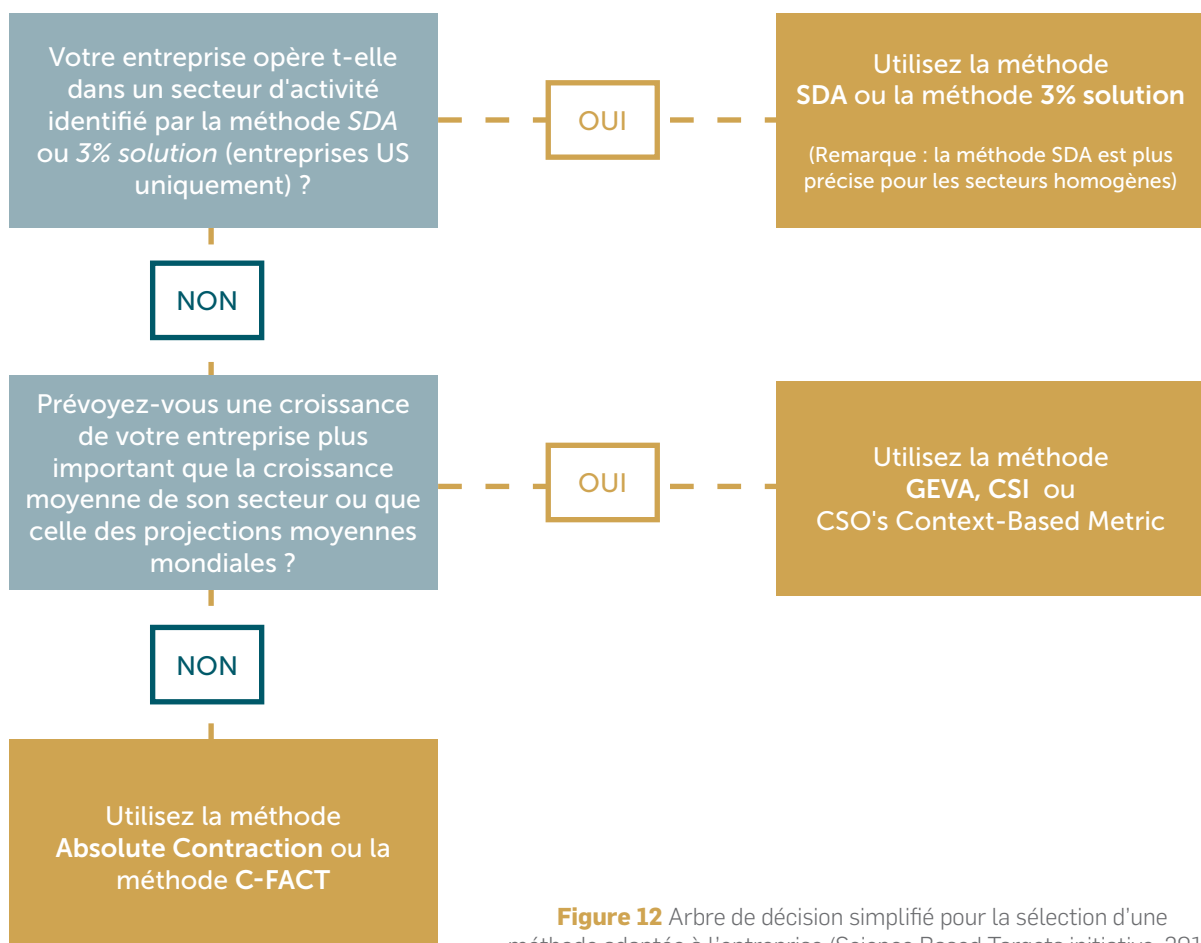


Figure 12 Arbre de décision simplifié pour la sélection d'une méthode adaptée à l'entreprise (Science Based Targets initiative, 2016)

peuvent ensuite servir de référence pour déterminer la cible finale. Idéalement, une entreprise déterminera une cible unique adaptée à l'ensemble de ses activités, dans une optique de communication externe et de reporting, mais des cibles internes distinctes pour chaque région et/ou secteur d'intervention pourront être définies afin de faciliter la mise en oeuvre des opérations et le suivi des résultats.

Par ailleurs, il est conseillé aux entreprises de tester plusieurs méthodes afin d'en évaluer les cibles. Selon les approches et les méthodes, le niveau d'ambition de ces cibles peut varier perceptiblement.

Les entreprises sont encouragées à ne pas choisir la cible la plus simple à atteindre, mais à sélectionner la méthode qui conduira à la réduction de ses émissions la plus efficace, pour démontrer un réel leadership dans leur secteur.

Il convient ici de rappeler que, dans le contexte de l'Accord de Paris, une cible carbone alignée sur un scénario de hausse des températures de 2°C représente l'engagement minimal pour être qualifié d'« aligné sur les connaissances scientifiques » : les entreprises devraient s'efforcer d'aller au-delà de ces préconisations pour atteindre des objectifs bien plus ambitieux.

#AbsoluVsIntensité

Le Tableau 4 ci-dessous résume les avantages et les inconvénients associés à la définition d'une cible de réduction d'émissions en absolu ou en intensité. Si chaque métrique présente des avantages particuliers, adopter une cible en absolu permet de s'assurer de réelles réductions d'émissions de GES dans l'atmosphère.

Ainsi, les entreprises qui choisissent une méthode conduisant à l'élaboration de cibles en intensité sont invitées à définir également une cible en absolu.

	Cible en absolu	Cible en intensité
Exemple	Réduire ses émissions totales de GES de 15 % entre 2010 et 2020.	Réduire ses émissions de GES par unité de valeur ajoutée de 25 % entre 2010 et 2020.
Avantages	<p>Permet d'atteindre une réduction d'une quantité de GES précise émise dans l'atmosphère.</p> <p>S'avère robuste sur le plan environnemental et plus crédible auprès des parties prenantes car elle engage les entreprises à réduire leurs émissions totales de GES d'un montant prédéfini, et à rendre ainsi les évolutions plus prévisibles et transparentes.</p>	<p>Reflète l'évolution de la performance carbone indépendamment de la croissance – positive ou négative – de l'entreprise.</p> <p>Peut faciliter les comparaisons entre entreprises.</p> <p>Plus adaptées à des stratégies sectorielles de décarbonisation.</p>
Inconvénients	<p>Ne permet pas les comparaisons d'émissions en termes d'efficacité et d'intensité par rapport à celles d'autres entreprises.</p> <p>Les réductions de GES observées peuvent résulter de baisses de la production et non de véritables améliorations en termes de décarbonisation.</p> <p>Les cibles peuvent être plus difficiles à atteindre si l'entreprise se développe et si sa croissance implique des émissions de GES.</p>	<p>Moins robuste sur le plan environnemental et moins crédible auprès des parties prenantes, puisque les émissions absolues peuvent croître bien que l'intensité carbone diminue.</p> <p>Les entreprises ayant des activités diverses peuvent se heurter à la complexité de définir un indicateur unique. Les indicateurs monétaires ne sont pas nécessairement corrélés aux émissions générées par les produits. Si les prix de ces produits sont volatiles, les indicateurs financiers ne sont pas utiles pour le suivi des émissions.</p>

Tableau 4 Les principaux avantages et inconvénients des cibles définies en absolu ou en intensité (Science Based Targets initiative, 2016)



ANNEXES

CONTENU DU MANUEL DE L'ISBT POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CIBLES CARBONE

L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGET (ISBT) EST, AU MOMENT OÙ NOUS RÉDIGEONS LE PRÉSENT GUIDE, EN COURS DE FINALISATION D'UNE VERSION ACTUALISÉE DE SON MANUEL POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CIBLES CARBONE À L'INTENTION DES ENTREPRISES. CE DOCUMENT TECHNIQUE EN LANGUE ANGLAISE, À PARAÎTRE AU COURS DE L'ANNÉE 2017, DÉTAILLERA CERTAINS POINTS PEU OU PAS ABORDÉS DANS LE PRÉSENT GUIDE, ET PERMETTRA DE COMPLÉTER LES INFORMATIONS DISPONIBLES POUR LES ACTEURS SOUHAITANT S'ENGAGER DANS L'INITIATIVE.

CE DOCUMENT ABORDERA NOTAMMENT LES SUJETS SUIVANTS :

Aspects pratiques pour la détermination d'un objectif

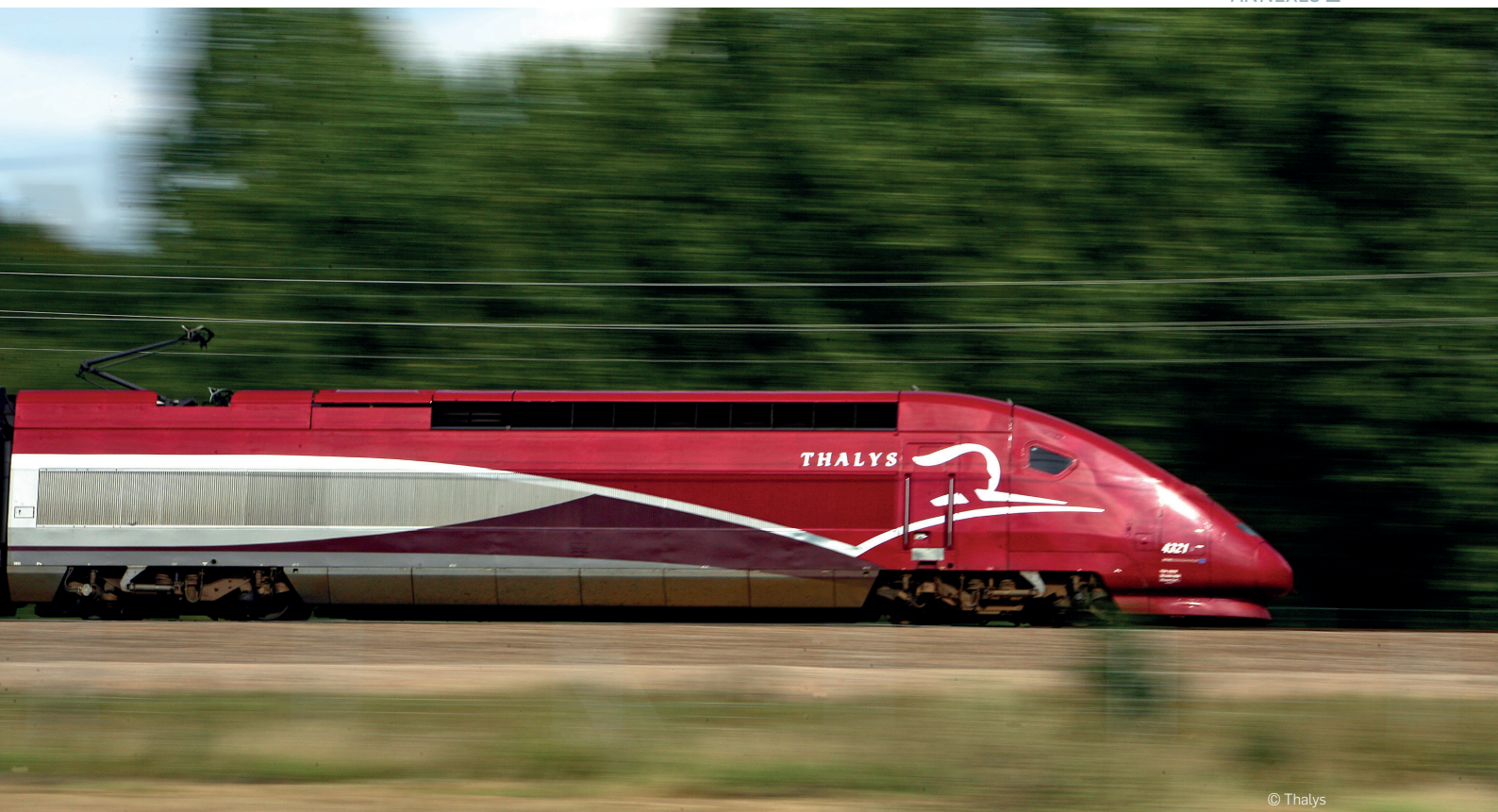
- **Définir un cadre d'action adapté aux émissions de GES** : le cadre d'action de la cible carbone d'une entreprise doit correspondre à celui établi lors de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'entreprise.
- **Développer une méthodologie d'évaluation du scope 2** : les entreprises doivent établir une méthodologie d'évaluation du scope 2 lorsqu'elles communiquent leur cible publiquement.
- **Déterminer des cibles de court et de long terme** : il est préconisé d'établir une cible de long terme à l'horizon 2050 avec des étapes intermédiaires de 5 ans, et de s'engager publiquement sur une cible de court terme.
- **Considérer le scope 3** : le scope 3 est un enjeu de taille pour de nombreuses entreprises, notamment pour l'ensemble des entreprises du secteur tertiaire dont les scopes 1 et 2 ne représentent en général pas la majorité des émissions (cf. #Scope3, p.28).

Quel management pour l'instauration d'une cible ?

- **Établir une collaboration étroite avec les différentes unités de l'entreprise s'avère essentiel** pour instaurer la cible au cœur de l'entreprise.
- **Travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs** : pour les cibles qui concernent le scope 3, travailler en étroite collaboration avec les partenaires et les fournisseurs pendant l'élaboration de la cible permet d'optimiser son acceptation, la mise en œuvre des solutions de décarbonisation, et donc favorise grandement son atteinte.
- **Anticiper les obstacles existant généralement en interne** : une analyse approfondie des freins humains et techniques potentiels dans l'organisation permet d'optimiser la réussite du processus.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le scope 3 de **SUEZ** consiste essentiellement dans le chauffage de l'eau à la maison (eau chaude sanitaire), poste qui a atteint 18,9 millions de tonnes de CO₂eq en 2015. Le principal défi de la réduction des émissions du scope 3 du Groupe est lié au fait que l'eau est un produit vierge qui ne peut être transformé pour être rendu plus efficace en termes d'émissions de GES.



© Thalys

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Thalys s'est fixé comme objectif de réduire de 40 % ses émissions de CO₂ entre 2008 et 2020. Cet engagement est relatif, calculé en émissions par passager-kilomètre. « *La date butoir de 2020 est volontairement proche : elle nous incite à agir immédiatement, à ne pas reporter nos responsabilités* », commente Dorothée Bernier, Responsable RSE chez Thalys. « *Nous avons travaillé en parallèle sur le calcul de l'objectif et le plan d'action. En réalisant le calcul, nous nous sommes retrouvés avec un écart entre ce que nous pensions pouvoir économiser et l'exigence pour atteindre un objectif climatiquement compatible. Nous avons alors impliqué les différents métiers de l'entreprise, les experts ont rejoint le projet pour assumer la responsabilité des différents sujets et proposer des solutions. C'est grâce à leur implication et à cette co-création que nous avons trouvé les moyens d'atteindre l'objectif chiffré par les experts. À ce jour, nos actions nous ont déjà permis d'atteindre une réduction de nos émissions de 22 points, et les efforts seront encore plus intenses dans les prochaines années pour tenir notre engagement. L'objectif est intégré à la stratégie de l'entreprise dans son ensemble, au même titre que tous nos autres objectifs business. Cette perspective ambitieuse est l'une des priorités de l'entreprise ; qui nous invite à repenser nos modes opératoires et à innover.* »

Pour relever ce défi, Thalys a élaboré un plan d'action qui porte sur l'ensemble de son périmètre d'activité et qui implique l'ensemble de ses métiers. Les efforts concernent les quatre postes d'émissions de CO₂ de l'activité de Thalys : le siège social, l'énergie des rames, la restauration à bord et la communication. Cet engagement a permis d'entraîner l'ensemble des partenaires et fournisseurs dans la démarche. RailRest, le prestataire de services à bord, a par exemple aidé à réduire de moitié les émissions liées à la restauration servie en Comfort 1.

Communiquer sur la cible via un langage adapté aux entreprises

- **Se mettre à la place du public** : construire une cible à partir de données quantitatives sans sous-estimer l'importance des compétences interpersonnelles.
- **Respecter les principes de comptabilité et de reporting du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol)** : cela permet d'échanger sur des aspects pertinents de la cible et au public d'apprécier le contexte, les implications et les nuances associées à son élaboration.
- **Communiquer sur les progrès de l'entreprise** : étant donné que les cibles alignées sur les connaissances scientifiques représentent des objectifs à atteindre à plus ou moins long terme, il est important de communiquer régulièrement sur les avancées de l'entreprise.
- **Éviter le vocabulaire spécialisé** : il convient de communiquer en utilisant des termes compréhensibles et engageants, en illustrant ses propos au travers de diagrammes et de graphiques.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Selon **SUEZ**, l'objectif de réduction de 30 % des émissions de GES (scope 1), mesuré au regard des émissions directes et indirectes de GES du groupe pour l'année 2014 (7,88 millions de tonnes de CO₂eq, dont 36 % en France et 64 % en Europe), sera principalement atteint par :

- l'équipement de la totalité des sites de stockage des déchets gérés par le groupe en systèmes de collecte et de valorisation du biogaz ;
- le renforcement de la politique « véhicules propres » du groupe et l'optimisation de la logistique de collecte des déchets ;
- l'accroissement de la performance énergétique des activités du groupe, avec notamment l'auto-alimentation des unités de valorisation énergétique des déchets et la réduction de l'intensité carbone du mix énergétique utilisé dans les activités de distribution et de traitement de l'eau.

Mettre en œuvre la cible : les stratégies pour atteindre des objectifs ambitieux

- **Inventaire des technologies bas-carbone** : les technologies à haute efficacité énergétique existantes, les moyens de décarbonisation de l'énergie et de séquestration du carbone sont par exemple des processus permettant d'atteindre les cibles mondiales de réduction des émissions de GES.
- **Les opportunités économiques** : l'atteinte d'une meilleure performance énergétique est largement sous exploitée par les entreprises, malgré son potentiel de réduction de coûts pour elles.
- **La compensation des émissions de GES** : si la compensation carbone n'est pas acceptée comme un moyen permettant d'atteindre sa cible, elle peut être un outil important pour aller au-delà, vers une neutralité carbone.
- **Les initiatives de soutien aux entreprises** : de nombreuses ONG et agences gouvernementales ont pour mission d'aider les entreprises à mettre en œuvre leur cible de réduction d'émissions de GES de manière efficace.

Description détaillée des méthodes préconisées par l'iSBT

- **Description précise de chaque méthode permettant de construire une cible carbone alignée sur les connaissances scientifiques** : présentation des ressources disponibles et de la documentation technique propre à chaque méthode.





LISTE DES ACRONYMES

- CDP : Carbon Disclosure Project
- C-FACT : Corporate Finance Approach to Climate Stabilizing Targets
- CO₂eq : CO₂ équivalent
- COP 21/22 : Conférence des Parties 21/22
- CSI : Carbon Stabilization Intensity target
- CSO : Center for Sustainable Organizations
- GES : Gaz à Effet de Serre
- GEVA : Greenhouse gas emissions per unit of value added
- GHG Protocol : Greenhouse Gas Protocol
- GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- IEA : International Energy Agency
- INDCs : Intended Nationally Determined Contributions
- iSBT : initiative Science Based Targets
- OMM : Organisation Météorologique Mondiale
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- Ppm : Partie par million
- RCP : Trajectoire représentative d'une concentration d'émissions de GES dans l'atmosphère
- RSE : Responsabilité sociétale des entreprises
- SDA : Sectoral Decarbonization Approach
- UNFCCC (CCNUCC en français) : United Nations Framework Convention on Climate Change
- UTCF : Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt
- WRI : World Resource Institute
- WWF : World Wide Fund

LISTE DES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'INITIATIVE SCIENCE BASED TARGETS²⁷

Entreprises dont les objectifs ont été approuvés (38)

AMD	Host Hotels & Resorts Inc.	PepsiCo
Autodesk	Husqvarna Group	Pfizer
AstraZeneca	Ingersoll-Rand Co. Ltd.	Procter & Gamble Company
Capgemini UK plc	International Post Corporation (IPC)	PostNord
Coca-Cola Enterprises, Inc.	Kawasaki Kisen Kaisha (K Line)	Proximus
Coca-Cola Hellenic Bottling Company AG	Kellogg Company	Sony
Daiichi Sankyo	Kering	Swisscom
Diageo Plc	Konica Minolta	Tetra Pak
Dell Inc.	Land Securities	Thalys
EDP - Energias de Portugal	Lundbeck A/S	UBM plc
Enel	Nestlé	Verbund
General Mills	NRG Energy	Walmart Stores
Hewlett Packard Enterprise	Panalpina	

Entreprises engagées (178)

Acciona	CA Technologies	Exxaro
Aditya Birla Chemicals	CEWE	Ferrovial
ADVA Optical Networking	China Steel Corporation	Firmenich Incorporated
AkzoNobel	Cisco Systems, Inc.	Fubon Financial Holdings
Alpro	City Developments Limited	Garanti Bank
Altarea Cogedim	CLP Holdings Limited	Gamesa Corporación Tecnológica
ASICS	CNH Industrial NV	Gas Natural Fenosa
Atos SE	Colgate Palmolive Company	Gestamp
Australian Ethical Investment	Commerzbank AG	Givaudan SA
Avery Dennison	Compass Group USA	GlaxoSmithKline
AXA Group	Compal Electronics	Green Coast Rubbish Inc.
BanColombia	Correos (Grupo SEPI)	GreenStep Solutions Inc
Banka BioLoo	Coway Co Ltd	Grupo Financiero Banorte SAB de CV
Bank Australia	Crédit Agricole Group	Grupo Logista
Bank J. Safra Sarasin AG	CTT – Correios de Portugal SA	Groupe SEB
Ben & Jerry's	Dai Nippon Printing Co	H&M Hennes & Mauritz AB
BillerudKorsnäs AB	Daikin Industries, Ltd.	Happy Family Brands
Biogen Inc.	Daimler AG	Honda Motor Company
BNP Paribas	Danone	HP Inc
Broad Group	Delta Electronics, Inc	HSBC Holdings plc
Brown-Forman Corporation	Dentsu Inc.	Iberdrola SA
BT Group	Diab International AB	ICA Gruppen AB
Caesars Entertainment	EDP – Energias de Portugal	Ikea
Capitas Finance Limited	Electrolux	Inditex
Carbon Credentials	Eneco	Infigen Energy
Carrefour	Enviro-Mark Solutions	ING
Castellum	EVRY	International Web exPress Inc.

Investa	PUMA SE
Italcementi Group	Recollective
KAO Corporation	RELX Group
Kesko Corporation	Renault
Kingfisher	Ricoh Co., Ltd.
Kirin Holdings	right. based on science
KLP	Royal Philips
Komatsu Ltd	Safaricom Limited
Konica Minolta, Inc	SCA Hygiene AB
Koninklijke KPN NV (Royal KPN)	Schneider Electric
Krones AG	Sealed Air Corporation
Legrand	Senior plc
Lexmark International	SGS SA
LG Chem Ltd	Sharp Six Services
LG Life Science	SIG Combibloc
L'Oréal	SNCF
Maessa	Société Générale
Manni Group SpA	Sodexo
Mars, Incorporated	Sofidel
Mediclinic Southern Africa	Sopra Steria Group
MetLife, Inc.	SSE plc
Metro AG	Stora Enso
Metsä Board Corporation	Suez Environnement
Mills Office Productivity	SunPower Corporation
Morgan Sindall Group plc	Symrise AG
Motorola Solutions	Taisei Corporation
MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	TAV Airports
MVV Energie AG	Teachers Mutual Bank
National Express Group	Tech Mahindra Limited
National Grid	Tennant Company
Natura	The Yokohama Rubber Co., Ltd.
Netcare Limited	Tiger Brands
NH Hotel Group	TODA Corporation
Nissan Motor Co., Ltd.	Tongaat Hulett
Nomura Research Institute, Ltd.	Toyota Motor Corporation
Novartis	Travis Perkins
Novex Delivery Solutions	TSKB
Novo Nordisk	Unilever plc
NTT DOCOMO, Inc.	United Technologies Corporation
OpenConcept Consulting Inc.	Unite Students
Origin Energy	Valmet
Outokumpu Oyj	VMware
Owens Corning	Westpac Banking Corporation
Philip Morris International (PMI)	Wipro
Pick 'n Pay Stores Ltd	Woolworths Holdings Ltd
PSA Peugeot Citroen	Xerox Corporation
Principal Financial Group	Yingli Solar
PTT Global Chemical Public Company Limited	Zeon Corporation
Pukka Herbs Ltd	505-Junk

BIBLIOGRAPHIE

- **BRACONNOT P.**, 2014. Quelles sont les projections climatiques pour l'échéance 2100 ? Dossier « Projections climatiques ». Le climat en question. [en ligne]
www.climat-en-questions.fr/reponse/evolution-future/projections-climatiques-par-pascale-braconnot

- **COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT, CDC CLIMAT RECHERCHE**, 2015. Chiffres clés du climat France et Monde, Édition 2015 [en ligne].
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_du_climat_en_France_et_dans_le_monde_2015.pdf

- **GIEC**, 2001. Bilan 2001 des changements climatiques : Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. GIEC, Genève (Suisse). 92 p.

- **GIEC**, 2007. Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. GIEC, Genève (Suisse). 103 p.

- **GIEC**, 2014. Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. GIEC, Genève (Suisse). 161 p.

- **INTERNATIONAL ENERGY AGENCY**, 2016. Energy Technology Perspectives 2016, Towards Sustainable Urban Energy Systems. 20 p. [en ligne]
www.iea.org/publications/freepublications/publication/EnergyTechnologyPerspectives2016_ExecutiveSummary_EnglishVersion.pdf

- **MEINSHAUSEN M., SMITH S.J., CALVIN K., et AL.**, 2011. The RCP greenhouse gas concentrations and their extensions from 1765 to 2300. Climatic Change 109 (1-2). 213-241.

- **SCIENCE BASED TARGETS INITIATIVE**, 2016. Science based Target Setting Manual – Driving Ambitious Corporate Climate Action. Draft version 2.0 from October 11, 2016. 115 p.

- **UNFCCC**, 2016. Aggregate effect of the intended nationally determined contributions : an update. Synthesis report by the secretariat. Conference of the Parties - Twenty-second session. Marrakech, 7-18 November 2016. [en ligne]
www.unfccc.int/resource/docs/2016/cop22/eng/02.pdf



Network France

GLOBAL COMPACT FRANCE

Le Global Compact des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale et soutenir les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'action et d'échanges, le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec 12 000 participants dans 170 pays. Il porte notamment l'initiative Caring for Climate, la plus large coalition d'entreprises engagées pour l'action climatique.

Relais local officiel en France, le Global Compact France rassemble 1 100 entreprises et 100 organisations à but non lucratif. Le réseau français offre à tous un lieu d'échange stimulant pour initier, développer et partager leurs démarches de responsabilité sociétale. Après s'être largement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique, l'association s'est donnée pour mission d'initier un mouvement national favorisant l'intégration de la responsabilité sociétale et des 17 ODD par les petites et moyennes entreprises françaises.

Charlotte FREROT
Secrétaire générale

contact@globalcompact-france.org

14, boulevard de Douaumont
75017 PARIS
Tel : 01 80 48 90 71
Twitter : @GlobalCompactFr



COMPTA DURABLE

Compta Durable est le premier cabinet d'expertise comptable indépendant exclusivement dédié à la performance globale des organisations. Spécialiste des problématiques de reporting financier et extra-financier – accrédité par le Cofrac pour la vérification des rapports RSE – le cabinet développe une approche prospective de la comptabilité : la comptabilité environnementale et sociale. La cellule innovation de Compta Durable travaille au développement et à la mise en œuvre de modèles comptables intégrant les capitaux financier, naturel, et humain, avec pour ambition de les conserver de manière efficace et indépendante. Le respect des seuils écologiques et des capacités d'assimilation des écosystèmes est donc au cœur de nos méthodologies. S'agissant du capital atmosphérique, nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer sur les méthodes préconisées par l'initiative Science Based Targets pour accompagner nos clients dans la définition de cibles carbone alignées sur les connaissances scientifiques. Nous avons notamment accompagné en 2016 l'entreprise Bio Crèche, du groupe Les Petits Chaperons Rouges, dans la détermination d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre cohérents avec les recommandations du GIEC, et dans la définition des mesures permettant de les atteindre.

Ciprian IONESCU
Responsable recherche et développement

contact@compta-durable.com

14, boulevard de Douaumont
75017 PARIS
Tel : 01 47 39 34 14
Twitter : @ComptaDurable



Lancée en juin 2015, l'initiative Science Based Targets (iSBT) est née d'un partenariat entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Global Compact des Nations Unies, le World Resource Institute (WRI) et le World Wildlife Fund (WWF) pour permettre aux entreprises de se fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) scientifiquement pertinents, mais aussi cohérents avec leur secteur d'activité.

Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire leurs émissions de GES sont considérés comme étant alignés sur les connaissances scientifiques s'ils visent un niveau de décarbonisation suffisant pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, comme le précise le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Face à l'urgence climatique, il est essentiel que le secteur privé se mobilise dans son ensemble. Aux premiers rangs des émissions anthropiques de GES mais aussi en première ligne des conséquences des dérèglements climatiques, les entreprises ont un rôle central à jouer dans la transition vers une économie bas carbone. Les partenaires de l'iSBT appellent les entreprises à s'engager dès aujourd'hui, en soutenant publiquement cette démarche ambitieuse mondiale, en se fixant des objectifs carbone alignés sur les connaissances scientifiques, et en devenant les chefs de file de la lutte contre le changement climatique.

Ce guide pratique, rédigé par le Global Compact France et Compta Durable, vise à faire connaître l'iSBT auprès du plus grand nombre d'entreprises francophones, et à les accompagner dans leur engagement auprès de l'initiative. Il propose à la fois une présentation du fonctionnement de l'iSBT, un décryptage des méthodes scientifiques préconisées, et des témoignages inspirants d'entreprises pionnières. ■